

TEL QUEL : SOULEYMANE TÉLIKO (PDT UMS)

Le juge rebelle



Indépendant, compétent, intègre, pieux... les qualificatifs ne manquent pas à son égard. Mais, selon un magistrat, tous ces épithètes ne sont que de "faux attributs"

P.3

DISPARITION DES BARS, DANCINGS
ET "BONS COINS"

Les Thiessois nostalgiques de la "dolce vita"



P.6

ENTRÉE EN VIGUEUR, AUJOURD'HUI, DE
L'INTERDICTION DE FUMER EN PUBLIC

Ce que risquent les récalcitrants



P.4

APRÈS LEUR VICTOIRE SUR LE
CAMEROUN EN QUARTS

Les Lionnes à un match du Mondial 2018



P.12

Afrobasket dames
Ensemble pour
défendre notre titre

Ce 26 août à 20h45
Palais des Sports Salamalou Maïga, Bamako
½ Finale

Mozambique vs Sénégal

NOUS SOMMES **14** MILLIONS DE LIONS



COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DU 26 AOÛT 1958

Les porteurs de pancartes rendent hommage à maître Mbaye Jacques Diop

C'est ce samedi, à la salle des fêtes de Rufisque, que les porteurs de pancartes célèbrent le 59e anniversaire de la journée du 26 août, en souvenir de celle du 26 Août 1958. La célèbre journée de la venue du général Charles de Gaulle au Sénégal, accueilli à la place Protêt par les porteurs de pancartes dont maître Mbaye Jacques Diop, alors jeune, faisait partie. Le défunt vieux militant, qui fut le président de l'ACJ (Association pour la commémoration de la journée du 26 Août 1958) est à l'honneur cette année. Au menu, il y aura les témoignages de ses anciens compagnons comme Assane Masson Diop, de son fils spirituel Seydou Diouf, mais aussi de son fils biologique Pape Madick Diop.

Son mérite sera vanté car, depuis l'indépendance, il n'a cessé, jusqu'à sa mort à l'âge de 80 ans, de lutter pour la reconnaissance du rôle que ses camarades ont joué dans l'accession du Sénégal à l'indépendance. Le 15

janvier 2016 à son domicile de Mérina, en parlant du président Macky Sall, il disait : "Nous les porteurs de pancartes, quand nous réclamions les libertés démocratiques en 1958 avec Ablaye Ly, qui était à la tête du comité de défense des libertés démocratiques, nous ne savions pas que 52 ans après, un homme appelé Macky Sall allait être élu à la tête de ce pays."

Il aimait souvent rappeler son parcours militant, mais aussi ses responsabilités politiques qui ont commencé avec la jeunesse du Bloc démocratique sénégalais (BDS) en 1954, au congrès de Louga. Ainsi, disait-il, "j'ai été témoin et acteur de beaucoup d'évènements politiques dans notre pays, depuis plus d'un demi-siècle". Ou encore : "Je suis un homme politique armé de sa foi militante et de son courage politique et physique."

Au lendemain des évènements du 23 juin 2011, maître Mbaye Jacques Diop avait lancé un appel solennel. "Je voudrais lancer un appel à tous ceux et à toutes celles

qui, dans les formations politiques, dans la société civile, dans les syndicats, dans les mouvements de jeunesse, dans les organisations de femmes, s'activent avec patriotisme et dévouement au service de notre pays. Je voudrais leur dire ceci : la démocratie sénégalaise est d'un demi-siècle seulement et nous faisons partie, très modestement, de ceux qui, en 1958, ont cherché à conforter la démocratie et l'Etat de droit. Et avec nous, des milliers de patriotes, hommes et femmes aujourd'hui disparus ou encore vivants, qui ont aimé et aiment passionnément leur patrie. A tous, je veux leur dire que le Sénégal est aujourd'hui à la croisée des chemins, et nous avons le devoir de veiller pour les Sénégalais de demain, à toujours conforter et consolider la démocratie sénégalaise qui a été et qui doit demeurer un exemple en Afrique. Mais cela doit se faire dans la sérénité et dans l'apaisement pour sauvegarder la paix sociale. Que Dieu garde le Sénégal", avait-il déclaré. ■

YAVUZ SELIM

Réponse du berger à la bergère: dans un communiqué rendu public hier et signé M. Mesut G. Ates, Secrétaire général et porte-parole du groupe scolaire Yavuz Selim, la direction dudit établissement a précisé que le décret du 7 août 2017, publié dans le "Journal officiel" du 25 août 2017, ne concerne pas leurs écoles. Il fait état du transfert de la gestion des écoles Yavuz Selim à la fondation

Maarif. "(...) En termes plus clairs, le décret dit que Maarif a l'autorisation d'ouvrir des écoles au Sénégal. Par conséquent, nous ne sommes pas concernés par cette disposition. Dans l'absolu, nous n'avons jamais été contre l'installation de Maarif au Sénégal, notamment dans le domaine de l'éducation, à l'instar d'autres fondations", précise la note. Selon les responsables du groupe, il est loisible au gouvernement du Sénégal d'accorder une autorisation à toute institution ou structure. L'autorisation d'enseigner accordée ainsi à Maarif ne

préjudicie en rien les intérêts et l'existence de Yavuz Selim SA, avancent-ils.

TOUBA

Dans la capitale du mouridisme, malgré les interdictions du khalife de ne pas fumer de la cigarette, d'autres font pires en s'activant dans la vente du chanvre indien. Durant la nuit du 18 au 19 août dernier, les hommes du commissaire Modou Diagne ont surpris dans une voiture de type transport en commun, sur la route de Darou

AVIS D'INEXPERT

PAR JEAN MEÏSSA DIOP

Pub' et info ne vont pas ensemble

L'orthodoxie de la tenue d'antenne recommande une nette séparation entre l'information et la publicité ; cette recommandation devrait s'étendre à l'animation musicale. Nous entendons par-là qu'au micro de son émission, le présentateur de variétés musicales ne profite pas de sa prestation pour faire la promotion d'un produit (commercial ou autre) d'une institution, d'une ONG, etc. Un tout récent exemple : recevant, ce 25 août, à son émission "Deuguentane", un responsable d'une compagnie de transfert d'argent, DJ Boub's, prétextant lui poser une question, lui suggèrera plutôt : "Est-ce qu'on ne devrait pas installer dans chaque téléphone une application de la multinationale du transfert d'argent ?" Une idée pas très lumineuse, puisqu'elle signifie, en un mot comme en cent, que ce service soit imposé à chaque acquéreur de téléphone. C'est à se demander si ce spécialiste de transfert d'argent ne finirait pas par agacer les usagers qui se détourneraient plutôt vers un autre produit. Et, d'ailleurs, quel fabricant de téléphones mobiles aurait la capacité de persuader un prestataire de services d'imposer au public un produit.

Et dans le domaine de la confusion de la publicité et de l'animation musicale, il n'y a pas que cela. Le plus courant, c'est d'entendre le sponsor cité durant toute l'émission. Sur Rfi, par exemple, la même multinationale de transfert d'argent sponsorise des émissions comme "Appels sur l'actualité", mais n'impose pas une citation de sa marque toute l'émission durant. Ça sature et ça inspire une légitime suspicion. Vivement alors que la pub' reste à ses tranches dédiées et payées plutôt que de parasiter les espaces (qui devraient être sacrés) de l'information, et aussi de l'animation musicale.

On devrait pouvoir écouter une émission à la radio sans être saoulé d'allusions détournées ou ouvertes à l'annonceur qui la soutient. Cela aussi devrait être un point de déontologie pour les chaînes de radio et de télévision.

Les insulteurs sénégalais seraient-ils une hydre de Lerne, un monstre de l'Antiquité grecque à plusieurs têtes (d'aucuns des historiens parlent de cent) dont il ne suffit pas de couper l'une, mais de couper d'un seul coup le septuple pour anéantir définitivement la

créature ? Après le bref emprisonnement de deux insulteuses, en l'occurrence Amy Collé Dieng et Penda Bâ, l'expulsion annoncée des Etats-Unis du pire de tous les imprécateurs, Assane Diouf, voilà qu'auraient fait leur apparition d'autres individus aussi, voire plus violents, mais avec le même objectif : se rendre célèbre. Et ça marche par ces temps qui courent au Sénégal où l'activité de celles qui marchent le plus c'est plaider la cause du diable. Il suffit qu'il soit le diable et il devient intéressant à défendre, puisqu'on y gagnera soi-même en notoriété. Et surtout quand les médias s'en font la caisse de résonance et créent l'effet d'amplification.

"Il suffit d'analyser le discours que nous produisons quotidiennement pour comprendre pourquoi les médias sont souvent plus enclins à inviter des insulteurs publics qu'à inviter des théoriciens capables d'instituer un débat contradictoire, mais d'un niveau élevé", écrit le journaliste et universitaire Dr Pape Sadio Thiam sur sa page Facebook.

Et dans une exaspération exprimée dans sa chronique hebdomadaire sur RFM, Mamoudou Ibra Kane, rendant hommage au défunt grand nom sénégalais du BTP (bâtiment et travaux publics) Aliou Ardo Sow, regrettera qu'au Sénégal, la propension est de "célébrer les insulteurs publics et non les vrais patriotes qui méritent les honneurs du pays. Plus on vole, plus on insulte, plus on est promu". C'est très grave et très injuste. Assane Diouf, Amy Collé Dieng, Penda Bâ et tel autre assassin amnistié ne devraient pas être médiatisés et sur-médiatisés de la sorte. La décence devrait l'interdire, l'interdit même.

Post scriptum : i24 News, La chaîne de télévision israélienne d'informations en continu, se tamponne de la présomption d'innocence, en présentant, visage découvert, un Arabe israélien, Ahmed Jabarin, arrêté pour avoir, l'accuse-t-on, aidé trois "terroristes" à préparer un attentat visant le mont du Temple. C'était le jeudi 24 août dernier. Des manquements comme celui-là, il y en a souvent sur la chaîne de télévision, comme cette caméra de la télévision burkinabè pourchassant des malades mentaux pour qu'un bienfaiteur leur remette des couvertures, des habits... Immoral ! ■

OUSMANE L. DIOP

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Mermoz Pyrotechnie
Villa N°23, 2^e étage
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur Général :
Mahmoudou Wane
Directeur de publication :
Ibrahima Khalil Wade
Rédacteur en chef :
Gaston Coly
Secrétaire de la Rédaction :
Assane Mbaye
Grands Reporters :
Babacar Willane & Mahmoudou Wane
Chef de Desk Société :
Fatou Sy
Chef de Desk Sports :
Adama Coly
Chef de Desk Culture :
Bigué Bob

Rédaction :
Louis Georges Diatta, Viviane Diatta,
Mame Talla Diaw, Aïda Diène,
Ousmane Laye Diop, Cheikh Thiam,
Habibatou Traoré
Correcteur :
Boubacar Ndiaye

Directeur artistique :
Fodé Baldé
Maquette :
Penda Aly Ngom Sène, Bollé Cissé

Service commercial :
enquete.commercial@gmail.com
Tél. : 33 868 47 17
Impression : AFRICOME



Par jugement de défaut N°884 rendu le 15 mars 2017, le Tribunal d'Instance Hors Classe de Dakar a prononcé le divorce entre Mme Astou Monique DIOP demeurant à Dakar et M. Aliou NDAO demeurant à liberté 6 extension lot N°4 à Dakar.

Précisant qu'aucune opposition ne sera recevable passé le délai d'un mois à compter de la publication, si le défaillant réside dans le territoire de la république, délai auquel s'ajoutent, dans les autres cas, ceux prévus par l'article 41 du C.P.C.

Maître Cheikh FAYE
Avocat à la Cour

Mousty, le nommé I. Kamara avec un colis contenant 1 kg de chanvre indien. Interpellé, il a été conduit dans les locaux du commissariat spécial de Touba. Au terme de sa période de garde à vue, le peintre de fonction a été déféré au parquet de Diourbel.

DAKAR DEM DIKK

C'était l'incompréhension totale dans certains bus de Dakar Dem Dikk, ce vendredi. Particulièrement entre clients et

receveurs. Le malentendu émane de l'augmentation de tarifs. Une situation qui a provoqué la colère de nombreux usagers de la Ligne 219. "Comment une société comme Dakar Dem Dikk puisse augmenter les tarifs sans communiquer ?", se demandaient certains. La frustration s'exacerbe surtout quand vous tombez sur ce receveur au physique de lutteur qui était en service vers midi dans le véhicule immatriculé 9283. Un monsieur loin d'être très correct envers les passagers.

SOULEYMANE TÉLIKO

Mister rebelle, l'indépendant !

Côté professionnel, on le prendrait pour le nouveau Kéba Mbaye de la justice. Indépendant, compétent, intègre, tout y est. Sur le plan humain, on lui donnerait le bon Dieu sans confession, diraient les catholiques. Souleymane Téliko, le tout nouveau président de l'Union des magistrats sénégalais, aurait été présenté en homme parfait, si un autre son de cloche n'avait pas apporté un bémol et proposé un moral presque à l'opposé de la version ambiante.

■ BABACAR WILLANE

À travers sa personne, les magistrats ont voulu surtout exprimer leur volonté de s'affranchir du joug de la tutelle et du pouvoir politique en général. C'est du moins une vision largement partagée de l'élection de Souleymane Téliko à la tête de l'Union des magistrats sénégalais (UMS). Dans son profil dressé par "EnQuête" (ainsi que ceux de ses challengers) à la veille de l'assemblée générale, des juges confiaient que le ministère de tutelle ne voulait surtout pas entendre de lui comme président de cet organe. "La chancellerie a vraiment peur, depuis qu'elle a appris cette candidature", confiait l'un d'eux. Si ce Halpular bon teint a présenté sa candidature à la tête de cette instance, ce n'est pas parce qu'il s'est senti devoir présider aux destinées de ses pairs, c'est plutôt certains parmi eux qui sont allés le chercher pour le convaincre de son utilité dans le top management.

Selon les témoignages, l'argument a été simple. "Le combat que tu mènes en solo pour l'indépendance de la justice est bon, mais le faire dans le cadre de l'UMS aurait été mieux", lui a-t-on dit en substance.

En fait, l'homme est connu pour être jaloux de son indépendance. Le compromis n'est pas son jeu favori. La compromission, impensable ! Dans son entendement, la seule lumière qui doit guider ses décisions est constituée du droit et de son intime conviction. Une attitude que n'apprécient guère les politiques qui, en dépit de toutes les bonnes intentions et des positions de principe, préfèrent avoir la justice à leur ordre.

Du coup, le banlieusard a rarement cohabité paisiblement avec les tenants de l'Exécutif. De la façade atlantique au sud du pays, en passant par le Nord, il a fait presque tout le Sénégal, ses affectations n'étant pas toujours le fruit d'une promotion. Bien au contraire, il est souvent sanctionné pour avoir refusé de se soumettre à la "dictée". Entre 2003 et 2004, à l'image d'un Raphael Nadal avec sa raquette, le ministère de la Justice le fait passer, comme une balle de tennis, d'un point de chute à un autre.

À titre illustratif, raconte un juge, Téliko a été affecté, en 2003, à Kolda comme président du tribunal régional. Il n'y est resté que 8 petits mois avant de faire l'objet d'une réaffectation punitive à Dakar comme substitut général. Alors que, d'habitude, ses collègues restent dans ce genre de poste pendant 4 ans au moins. Pire



encore, il ne séjournera au parquet que pendant 6 lunes. "La plume est serve et la parole libre", disent les magistrats. Cette maxime, le "rebelle" n'a aucune peine à se l'appliquer. Ainsi, au cours d'une audience, se rappelle un magistrat, il n'a pas hésité à prendre le contrepied de son chef de service. D'après cet interlocuteur, la loi le permet. Et pourtant, à la suite de ce procès, la sentence n'a pas tardé à tomber. Le "prévenu" indocile écope d'une peine de mutation immédiate à la Cour d'appel de Kaolack en qualité de conseiller. Une "réclusion" correctrice qui n'aura pas les effets escomptés, au vu de ce qu'il est devenu.

"Au tribunal, c'est lui qui dirigeait la prière"

Né le 26 février 1967, le jeune Téliko, selon un membre de sa famille, a vécu pendant 13 ans à Mermoz où il a vu le jour. Il va mener une vie sans histoire. Après le cycle élémentaire, le petit écolier de Baobab II rejoint la banlieue, précisément Guédiawaye. Il fréquente le CEM Jacques Foster puis le lycée Lamine Guèye. Comme tout jeune Sénégalais, il a joué au football. Il a même pris part aux "navétanes" (championnat populaire) dans l'équipe Guedj-Gui de Pyrotechnie. Mais cette évasion juvénile n'a pas eu d'impact négatif sur ses études. Au contraire, l'adolescent se révèle être un brillant élève. "Il était toujours premier ou deuxième", raconte fièrement un parent. "Excellent dans toutes les matières", il a été, dit-on, à l'origine d'une altercation entre son prof de Maths et celui de français,

chacun voulant qu'il soit orienté dans sa série. Finalement, c'est l'administration qui a tranché.

En 1986, il décroche le Baccalauréat et s'ouvre les portes de l'université de Dakar, en particulier la faculté de Droit. Contrairement aux étudiants qui se vantent d'avoir "étalé la natte", lui a cherché à réussir aussi vite que possible. Studieux et sérieux, il n'a pas eu le temps de trainer. Il lui a fallu juste 4 ans pour avoir sa Maîtrise (1991) et le DEA l'année suivante. De quoi rendre fier un de ses parents. "Il a toujours passé ses examens à la première session. Il avait hâte de trouver un boulot décent pour gagner correctement sa vie". La profession de juge n'est donc pas la réalisation d'un rêve d'enfant. C'est juste que quand on a une Maîtrise en droit, à l'époque, les choix étaient limités. C'était soit le barreau, soit la magistrature. Il opte pour la dernière. En 1992, il est reçu au concours d'entrée à la prestigieuse Ecole nationale d'administration et de magistrature (ENAM). Et comme pour rendre hommage à son esprit libre, sa promotion (1993-1995) a pour parrain le Pr Cheikh Anta Diop, brillant scientifique connu pour ses travaux qui sonnaient comme une antithèse de la version occidentale de l'histoire que le Blanc s'échinait à graver dans la mémoire du Nègre.

Réputé être pieux (unanimité dans les témoignages), l'homme se fait appeler "Oustaz" par bon nombre de ses collègues. Bien que dépourvu de barbe, il est de la communauté ibadou qu'il a intégrée durant son séjour universitaire. Gamin, il a fréquenté l'école coranique. Même s'il a rejoint l'école des Blancs, il n'a jamais

rompu avec le dernier Livre révélé. "Parallèlement aux études françaises, il continuait à apprendre le Coran". Aujourd'hui encore, le magistrat ne cesse d'approfondir ses connaissances du Livre Saint. D'après une confidence, il a des amis "oustaz" à Guédiawaye avec qui il s'exerce dans la traduction des versets les jeudis et les samedis. "Il a mémorisé le Coran. Au tribunal, c'est lui qui dirigeait la prière. C'est quelqu'un de bien, un bon musulman", témoigne Abdou Aziz Seck, l'ancien président de l'UMS qui a été son voisin et camarade de promo. Ce dernier voit aussi en lui un magistrat compétent. Cette conviction religieuse s'est aussi traduite sur sa vie matrimoniale. Monsieur le Juge a trois femmes et des enfants dont l'ainé a eu le BFEM l'année passée. "C'est un intellectuel particulier, sourit un interlocuteur. De par ses manières de faire, on dirait même qu'il n'est pas un intellectuel. En fait, il n'a pas été acculturé par l'école française".

Oustaz amoureux du football

Sorti de l'ENAM en 1995, l'homme à la silhouette filiforme a eu comme premier poste d'affectation le tribunal régional hors classe de Dakar. En 2000, il devient juge d'instruction au deuxième cabinet. Après la période tumultueuse entre 2003 et 2004, il retrouve une certaine stabilité. En effet, jusqu'en 2008, il va rester à Kaolack. Entretemps, en 2006, il devient le secrétaire général de la Cour d'appel de Kaolack. En 2008, il retourne à Dakar où il devient le directeur adjoint des affaires, avocat du sceau. De 2010 à 2013, il est secrétaire général de la Cour d'appel de Dakar. En 2013, le président Macky Sall accède à la demande de l'Union africaine de juger l'ancien président tchadien Houssein Habré. Les Chambres africaines extraordinaires (CAE) sont créées, financées en grande partie par Idriss Déby, l'ennemi juré de Habré. Téliko est nommé juge d'instruction au CAE. À l'issue de ce procès considéré par certains comme commandité, Habré est condamné à la perpétuité. S'agit-il là d'une tache noire sur ce blanc tableau ? Que nenni, répond un proche. "Nous avons discuté de la question. Ce qu'il dit, c'est que juger Déby et Habré, c'est l'idéal. Mais puisque les CAE ne peuvent pas être parfaites au début, jugeons Habré, et après, on aura le temps de le faire pour Déby. Il assume parfaitement sa position".

Peint comme quelqu'un de courtois, de disponible et surtout de posé avec un gestuel limité, l'ancien n°10 est un grand amoureux du tapis vert. Une connaissance soutient même que c'est un footballeur manqué. Mais l'absence de caméras et de supporters ne l'ont guère éloigné des terrains, car Téliko court derrière le cuir tous les dimanches. Et lorsqu'il s'agit du football européen, il support l'équipe d'Allemagne et le grand Fc Barcelone. Originaire de la Guinée où vit son papa, il s'y rendait régulièrement jusqu'en 2011. Mais il est surtout "très proche de

sa maman" qui est d'ailleurs sa confidente et son marabout.

Depuis 1995, l'année marquant le début de sa vie professionnelle, l'homme aux "trois galons" est le principal soutien de sa famille, confie-t-on. Ses frères ne faisant que lui venir en appoint.

Promesse non tenue

En 2015-2016, s'engage une réforme de la justice. Les magistrats ne sont pas d'accord sur certains points. Téliko, lui, trempe sa plume dans ses convictions pour clouer au pilori son ministre de tutelle Sidiki Kaba et, au-delà, le pouvoir politique qui, à ses yeux, cherche à instaurer le "larbinisme" et le "carriérisme" dans la magistrature. Il dénonce la fragilisation des magistrats. Cette posture "irrévérencieuse" lui a valu le courroux du garde des sceaux qui décide de le canaliser. Un tour devant le conseil de discipline. D'après un interlocuteur, Téliko avait préparé sa défense. Il avait même déjà pris un huissier. Mais finalement, la confrontation n'a pas eu lieu, grâce à une médiation. Un épisode qui vient renforcer sa notoriété.

Cependant, cette réputation d'indépendance et d'intégrité ne fait pas l'unanimité. Un magistrat voit en lui tout le contraire de cet ange qui a été décrit dans un beau rôle jusque-là. D'après cet interlocuteur, son collègue n'a pas toujours été comme ça. De ses explications, il ressort que l'attitude actuelle du nouveau président de l'UMS est le résultat d'une déception. En clair, il s'agit, selon notre interlocuteur, d'une promesse qui n'a pas été respectée. "Téliko a été surpris de se retrouver à Thiès. Et là il a commencé à ruer dans les brancards. Il a profité des tensions entre la tutelle et certains magistrats pour produire des articles à gauche et à droite, et la majorité est tombée dans son piège. Mais pendant les deux ou trois ans qu'il a passés à la cour d'appel, personne ne le connaissait, personne ne l'entendait", s'offusque-t-il. Plus que jamais affirmatif, ce détracteur du nouveau président de l'UMS soutient que tous ces qualificatifs qu'on lui (Téliko) colle ne sont que de "faux attributs". Il promet même que l'opinion sera bientôt édifiée et saura si le magistrat Souleymane Téliko est le rebelle que l'on décrit tant. Sûr de son jugement, notre interlocuteur de poursuivre : "Il y a d'autres juges qui ont été comme ça. Mais après, quand on leur donne des postes avec des avantages et autres, ils rentrent dans les rangs. S'ils (les magistrats) voulaient d'un guerrier, ils allaient prendre Dansokho (Koliba). C'est le seul qui tenait tête à Wade lors des réunions", fulmine-t-il. Aussi, à l'en croire, même les membres du bureau de l'Union des magistrats sénégalais cherchent tout simplement à s'approcher de la hiérarchie pour avoir des prébendes. "C'est juste une sorte d'ascenseur", peste-t-il.

Souleymane Téliko, ange ou démon ? Jugement mis en délibéré... Mais il est évident que le verdict final sera sans appel. ■

ENTRÉE EN VIGUEUR, AUJOURD'HUI, DE L'INTERDICTION DE FUMER EN PUBLIC

Ce que risquent les industries et les récalcitrants

La loi contre le tabac est coercitive et il va être de plus en plus difficile de fumer en public ou de vendre du tabac au Sénégal. La mesure d'interdiction entre en vigueur ce samedi. "EnQuête" revient sur les peines d'emprisonnement et les amendes prévues par cette loi.

— VIVIANE DIATTA

L'entrée en vigueur, aujourd'hui, de l'interdiction de fumer dans les lieux publics est l'aboutissement d'une longue lutte et la matérialisation d'une volonté politique de l'actuel régime. Mardi dernier, lors d'une conférence de presse, le ministre de la Santé et de l'Action sociale, Awa Marie Coll Seck, a expliqué que la ratification, par le Sénégal, de la convention-cadre de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la lutte anti-tabac, en 2005, a marqué le lancement du processus de transposition de ce traité international dans la législation sénégalaise. Il "a abouti à l'adoption de la loi du 28 mars 2014 relative à la fabrication, au conditionnement, à l'étiquetage, à la vente et à l'usage du tabac".

"Nous avons aussi obtenu la signature des arrêtés du 8 décembre 2016 portant sur les inscriptions de mises en garde sanitaires illustrées sur les paquets de cigarettes ainsi que sur la signalisation de l'interdiction de fumer dans les lieux publics", avait ajouté la ministre. En sus de l'interdiction, "les nouveaux formats de paquets de cigarettes entrent en vigueur, officiellement, ce 26 août. Ces nouveaux formats de paquets de cigarettes portent des avertissements sur les dangers du tabagisme ainsi que des images de personnes souffrant de ces méfaits.

"Ces mesures ont pour principal objectif de sensibiliser et de prévenir les populations contre les méfaits du tabagisme, dans le sens de la protection de la santé publique", avait expliqué la ministre de la Santé.



Illustration

Il faut dire qu'avec l'adoption du décret n°2016-1008 du 26 juillet 2016 portant application de la loi n°2014-14 du 28 mars 2014 relative à la fabrication, au conditionnement, à l'étiquetage, à la vente et à l'usage du tabac, les choses se compliquent pour l'industrie du tabac au Sénégal et pour les fumeurs. Mardi dernier, le conseiller juridique dudit ministère, Alphonse Thiaw, a expliqué les fondements de la loi. Ceux-ci exigent, désormais, que le conditionnement et l'étiquetage extérieur des produits du tabac portent des mises en garde sanitaires pertinentes sous forme d'image et de texte couvrant 70 % des deux faces principales du paquet de cigarettes.

"Le Sénégal a choisi la combinaison des images et des textes pour être plus frappant, parce qu'une partie de la population ne sait pas lire. La deuxième partie, c'est la composition du produit tabac. Pendant longtemps, on nous a dit que, lorsque dans la composition, on met de la nicotine 0,2 %, du goudron 0,2 %,

c'est moins nocif. En réalité, il n'y a pas de niveau de pourcentage de nicotine moins grave d'un tabac à un autre. Cela veut dire que quel que soit le taux de goudron mis dans le tabac, il produit les mêmes effets. Les nouvelles orientations, c'est d'interdire ces informations qui ne renseignent en rien le consommateur", révèle M. Thiaw.

Interdiction de vendre du tabac à moins de 200 m des écoles

Sur la publicité, l'interdiction est formelle et ne souffre pas d'exception. Ces interdictions (publicité, promotion et parrainage) s'appliquent à l'industrie, à celui qui fait passer l'image, qui relaye l'information. Il n'y aura plus de panneaux publicitaires. L'article 10 de la loi interdit également les objets qu'on met à la disposition de la population sous forme de cadeaux (porte-clés, stylos). Les tee-shirts à l'effigie des industries du tabac sont également bannis. "Il est interdit de remettre ou de distribuer gratuitement du tabac ou

des produits du tabac. L'industrie ne doit pas financer partiellement ou globalement une manifestation sportive, culturelle. On ne va pas voir les signes rappelant les signes de l'industrie du tabac", a-t-il fait savoir.

S'agissant de la vente des produits du tabac, désormais dans la mise en œuvre, il sera interdit de vendre à moins de 200 m des écoles, universités, centres de formation, hôpitaux et structures de santé. Les études qu'on a réalisées récemment, renseigne Alphonse Thiaw, ont montré une augmentation de l'utilisation du tabac chez les jeunes. "Il y a une couche faible dans notre société que tout le monde doit protéger : ce sont les mineurs. Il est interdit de vendre aux mineurs ou de faire vendre aux mineurs du tabac ou des produits du tabac. La fabrication et la commercialisation du tabac sont soumises à une autorisation préalable accordée dans les conditions fixées par le décret. Cela veut dire que vous ne pouvez plus vous lever et commencer à fabriquer du tabac. C'est un produit nocif, il faut qu'il y ait un contrôle au préalable", soutient-il.

Des peines de un à dix ans d'emprisonnement

La loi évoque aussi la fumée. Il est formellement interdit de fumer dans tout endroit qui reçoit du public appartenant à l'Etat ou à titre privé, notamment les transports publics, les transports d'entreprises, les lieux de travail, les villes religieuses, les écoles. En cas de manquements, les sanctions, a dit le conseiller juridique, sont de deux ordres. Il y a l'amende qui est une forme de sanction pénale, à côté des peines d'emprisonnement. Le juge pourra décider s'il faut faire un cumul de sanctions ou s'il faut tout simplement en choisir une.

Concernant le non-respect des normes de fabrication, les peines vont de 5 à 10 ans d'emprisonnement avec une amende de 50 millions à 500 millions. "Parce que c'est une industrie qui tue. En plus de cela, il y a la fermeture provisoire de l'établissement, la destruction des produits non conformes", précise M. Thiaw. A propos du non-res-

pect des normes d'emballage, il est prévu une peine de 1 à 3 ans d'emprisonnement et une amende de 10 à 100 millions. Pour ce qui est des infractions liées à la publicité et au parrainage, la peine est de 1 à 3 ans avec une amende de 50 millions à 200 millions. Ces peines sont portées au double, lorsque les destinataires sont des mineurs.

Pour le non-respect des normes relatives à l'accès aux produits du tabac, l'amende va de 500 mille à 5 millions. Il est prévu également la destruction des biens, des supports et produits.

Des fumeurs avec un système de ventilation indépendant de celui des établissements

Le fait de fumer dans les lieux publics est passible d'une amende de 25 000 à 50 000 F CFA. "Nous sommes dans le délit. Mais au lieu qu'on déclenche la procédure pénale contre la personne, l'agent procède à une verbalisation et l'incrimine à l'obligation de donner une amende forfaitaire de 50 000 F. S'il ne procède pas au paiement de l'amende forfaitaire, c'est là que la procédure pénale sera déclenchée. Pour le propriétaire ou l'exploitant, la sanction est de 100 000 à 150 000 F. Lorsqu'il y a récidive, on va vers la fermeture du restaurant ou de la boîte de nuit".

Toutefois, cette loi est soumise à quelques restrictions, puisqu'elle autorise, dans son article 16, les tenants des espaces publics comme les restaurants, hôtels et autres lieux publics, à aménager des lieux réservés (fumeurs) avec un système de ventilation indépendant de celui de leur établissement.

Les contrevenants à cette présente disposition de la loi s'exposent à des amendes allant de 25 000 à 50 000 F, pour toute personne qui aura fumé dans les lieux publics ou ouverts au public, d'après l'article 23. Les structures qui, après la promulgation de la loi et des décrets d'application, tarderont à adopter ces dispositions, pourront voir leur établissement déclaré espace 100 % non-fumeurs, donc interdit au tabac, avertit le ministre de la Santé. ■

CONDAMNÉ À 6 MOIS POUR VOL

Le ferrailleur ferré par Dame justice

Modou Diop a écopé, hier, d'une peine de 6 mois ferme. Le tribunal des flagrants délits de Dakar l'a reconnu coupable de vol de trois moteurs de véhicule au préjudice d'Oumar Guèye Bâ.

— LAMINE DIAGNE (STAGIAIRE)

Corpulent. Coiffure dégradée. Lacoste blanc serré autour du cou. Devant le micro, les mains posées sur le prétoire, en face des juges, Modou Diop a cherché, par tous les moyens, à se sortir des griffes de Dame justice. Il a servi, hier, lors de son face-à-face avec les magistrats du siège, une ribambelle d'explications afin de se blanchir comme neige et échapper à la sanction pénale. En vain ! Il s'est finalement résolu à passer aux aveux. Ainsi, le président du tribunal des flagrants délits lui a infligé 6 mois d'emprisonnement.

Natif et originaire de Touba, domicilié à la Médina, Modou est un ferrail-

leur. Ses 18 ans de manœuvre, comme il l'a affirmé, viennent d'être éclaboussés par un "vol frauduleux" de moteurs de véhicule.

Dans un premier temps, il a raconté avoir fait la connaissance d'un certain Cheikh Thiam qui s'est aussitôt montré très intéressé par son travail de ferrailleur. Il lui a révélé qu'il disposait de 3 moteurs de véhicule à vendre. "Quand nous sommes tombés d'accord, je lui ai remis 100 000 F CFA", a-t-il déclaré d'une voix rauque, le regard absent. Le lendemain (un dimanche) il est allé, dit-il, récupérer le matériel dans un atelier que lui aurait indiqué "son fournisseur". En cours de route, il a rencontré Assane Thiaw, un charretier qui a assuré pour lui le transport à raison de 8 000 F CFA. C'est

ainsi que "ses trois moteurs" ont été hissés à bord de la charrette. "Quelques minutes après notre départ, poursuit le ferrailleur, nous avons été interpellés par trois individus en tenue civile. Par la suite, j'ai su que c'étaient des policiers". Mais il a nié de façon formelle être l'auteur du vol dont il est accusé.

Dans son réquisitoire, le substitut du procureur de la République a qualifié "d'irraisonnable" le fait d'acheter trois moteurs de véhicule à 100 000 F. "Sur le marché, le prix d'un moteur de véhicule dépasse largement la somme annoncée", a-t-il martelé. Sur ce, il a requis 2 ans de prison. Car, selon le représentant du parquet, devant le juge d'instruction, il avait bel et bien reconnu avoir orchestré seul ce

vol. Le procès-verbal, a-t-il ajouté, n'a pas été "modifié d'un iota" et c'est uniquement parce que "sa famille est présente dans la salle" qu'il a commencé à changer de version.

La partie civile rétablit les faits...

En ce qui concerne le charretier Assane Thiaw, poursuivi pour les faits de complicité et de recel, il a plaidé la relaxe, dans la mesure où, souligne-t-il, il ne savait pas que les objets transportés à bord de sa charrette étaient volés. Interrogé sur ses liens avec Cheikh Thiam, le prévenu a répondu, d'un ton hésitant, qu'ils se sont seulement connus, depuis quelque temps, à la Médina. "Quand il a su que j'ai été arrêté par la police, il a pris la fuite. Je n'arrive même pas à le joindre par téléphone", a-t-il confié au tribunal, transpirant à grosses gouttes.

"Le dimanche 13 août, vers les coups de 14 h, j'ai été joint par téléphone par un de mes apprentis m'informant que des voleurs s'étaient introduits dans mon atelier et avaient réussi à embarquer trois moteurs à bord d'une charrette", a indi-

qué le plaignant. Après le coup de téléphone, le septuagénaire s'est rendu sur les lieux où on lui a indiqué Modou Diop et Cheikh Thiam comme les malfaiteurs. "Les trois moteurs qu'ils ont pris ne m'appartenaient pas. Un ami me les a confiés. Chacun coûte 3 000 000 de F CFA", a-t-il fait savoir.

Le prévenu passe aux aveux...

A la suite de ces propos, les juges n'ont plus lâché le ferrailleur. Ce dernier a fini par faire son mea culpa. Sous le feu roulant des questions du président du tribunal, Modou Diop a fini par déclarer, cafouillant et bredouillant : "Je reconnais être l'auteur du vol. En réalité, le nommé Cheikh Thiam n'existe pas et Assane Thiaw n'en est pour rien dans cette affaire. J'avais inventé ce nom pour trouver une excuse. Je demande la clémence de la justice."

Cette clémence, le ferrailleur de 28 ans l'a obtenue à moitié. Puisque le juge l'a retourné à Rebeuss où il va purger 6 mois de détention, au lieu des 2 ans requis par le parquet. ■

RÉPLIQUE DE KEMI SEBA APRÈS AVOIR BRÛLÉ UN BILLET DE 5 000 F CFA

“La BCEAO cherche à incarcérer quelqu’un qui combat cette monnaie de gorille”

Après avoir brûlé un billet de 5 000 F CFA en public, le samedi dernier, l’activiste Kemi Seba a été cueilli, hier, chez lui, à Dakar, par la Division des investigations criminelles (DIC). Cela suite à une plainte de la Banque centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO). Avant son arrestation à 7 h du matin, il a “vigoureusement” dénoncé l’attitude de ladite banque qui, dit-il, “veut incarcérer quelqu’un qui combat cette monnaie de gorille”.

■ PAPE NOUHA SOUANÉ

Le président de l’ONG Urgences panafricanistes est toujours d’attaque contre le Franc CFA. Il est engagé dans cette lutte qui lui tient à cœur. D’ailleurs, dans le cadre de son front contre cette “monnaie coloniale”, l’activiste Kemi Seba paie les frais de sa passion. Hier, à 7 h du matin, il a été cueilli chez lui, à Dakar, par la Brigade de recherches et d’interpellation de la Division des investigations criminelles (DIC). Cette interpellation, qui fait suite à une plainte de la Banque centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest (BCEAO) est la conséquence directe de son comportement, lors de son dernier rassemblement tenu samedi passé à Dakar. En public, il s’est illustré en brûlant un billet de 5 000 F CFA.

Avant d’être placé en garde à vue, il a eu le temps de faire un post sur sa page Facebook. Le texte est intitulé : “Franc CFA : “La BCEAO porte plainte pour le billet colonial que j’ai brûlé.” Kemi Seba d’assumer son geste à travers cette note : “Je savais qu’en effectuant cet acte purement symbolique, la BCEAO, sans doute sur commande de la Banque de France, engagerait une procédure visant à me mettre en prison. Je le savais et je suis prêt à en payer le prix du plus profond de mon âme.”

Selon l’activiste, la BCEAO, plutôt que de vouloir le “crucifier”, “aurait dû être la première à écouter les aspirations du peuple et à chercher à bannir le franc CFA. “Au lieu de cela, elle cherche à faire incarcérer quelqu’un qui combat cette monnaie de gorille”, a-t-il mentionné. Kemi Seba ne se considère pas comme un homme à l’abri du besoin. Selon lui, “bien que chroniqueur géopolitique TV sur VoxAfrica”, il est “loin d’être riche”.



Kemi Seba entrain de mettre le feu sur un billet de 5 000 F Cfa

Suffisant, pour lui, de faire état de ses ressentis au moment où il passait à l’action. Et il ne veut pas entendre parler de complice. “En brûlant ce billet, je savais aussi que je privais mes proches ainsi que moi-même de ce que j’aurais pu acheter avec ce dernier. Je tiens à préciser que j’ai agi seul, et que le frère qui m’a passé le briquet n’était pas au courant de mon projet de brûler le billet. Donc, il ne pourra être accusé de complicité. Personne, sauf moi, ne savait que j’allais commettre cet acte”, a-t-il insisté.

Kemi Seba : “J’assume pleinement mon acte”

Aux dires de M. Seba, le franc CFA est un “scandale économico-politique d’ordre colonial, qui tue notre peuple”. “Au nom de nos ancêtres, je ne peux pas me taire quand je vois les nôtres se faire dépouiller (aussi bien par l’oligarchie française que par nos élites africaines qui trahissent leur mission). Si, pour placer ce combat contre le franc CFA au centre des débats (comme nous avons su le faire de manière historique cette année) je dois être privé de ma famille que j’aime éperdument, de mes frères et sœurs

d’Urgences panafricanistes, ou encore des nombreux frères et sœurs qui nous aiment, je le ferai sans hésiter”, s’est-il engagé. Avant de faire savoir que la souveraineté est le “combat” de leur génération. Et elle mérite qu’ils puissent se sacrifier pour elle. Il ne semble pas baisser le cap dans sa croisade contre cette monnaie. Il veut la balayer du continent africain. “Notre combat pour l’Afrique est un sacrifice qui n’a pas de

limites, et ce ne sont pas les soumis au néocolonialisme français qui nous arrêteront. Nous n’avons quasiment rien, mais nous sommes prêts à perdre le peu que nous avons pour obtenir une définitive libération”, a-t-il noté dans un post intitulé : “Kemi Seba sur le franc CFA : “Chaque peuple a le droit de posséder sa propre monnaie.”

Il faut dire que son geste risque de lui causer des ennuis, si l’on en croit Me Bamba Cissé. Interrogé sur la question par la radio Rewmi FM, l’avocat a indiqué ceci : “Brûler un billet d’argent, un timbre ou toute pièce dite de l’Etat, est une infraction prévue par l’article 411 du Code de procédure pénal. L’auteur d’un tel délit risque une peine d’amende ou d’emprisonnement allant jusqu’à 2 ans.”

Le prévenu semble conscient des risques qu’il encourt. A l’annonce de la plainte, il disait : “Je risque 5 ans, mais j’assume pleinement cet acte que je considère comme un sacrifice, si celui-ci permet de faire avancer le débat sur le franc CFA.” ■

Ce que risque l’activiste s’il est reconnu coupable

Quiconque aura volontairement brûlé ou détruit, d’une manière quelconque, des registres, minutes ou actes originaux de l’autorité publique, des titres, billets, lettres de changes, effets de commerce ou de banque, contenant ou opérant obligation, disposition ou décharge ; Quiconque aura sciemment détruit, soustrait, recelé, dissimulé ou altéré un document public ou privé de nature à faciliter la recherche des crimes et délits, la découverte des preuves ou le châtement de leur auteur sera, sans préjudice des peines plus graves prévues par la loi, puni ainsi qu’il suit :

Si les pièces détruites sont des actes de l’autorité publique ou des effets de commerce ou de banque, la peine sera d’un emprisonnement de cinq ans à dix ans ; S’il s’agit de toute autre pièce, le coupable sera puni d’un emprisonnement de deux ans et d’une amende de 50.000 à 100.000 francs”, selon l’article 119 du code pénal sénégalais. ■

TAMBACOUNDA - DÉFÉRÉ AU PARQUET DEPUIS HIER L’ancien militaire se faisait passer pour un officier de la gendarmerie

S. Keïta a été remis, hier, entre les mains du procureur de Tambacounda. Arrêté alors qu’il portait un T-shirt à l’effigie de la gendarmerie, il a confié avoir pour complice un officier de la maréchaussée avec qui ils arnaquent commerçants et bergers.

En cette veille de la célébration de la fête de l’Aid El Kébir, les missions et les opérations de sécurisation des personnes et de leurs biens sont fréquentes, depuis plusieurs jours, à Tambacounda. Durant la nuit du mercredi au jeudi, des gendarmes et des policiers en patrouille mixte à Tamba-ville ont aperçu un homme portant un t-shirt à l’effigie de la gendarmerie nationale. S. Keïta ayant, lui aussi, vu la patrouille, a tenté de se sauver. Ce qui a éveillé les soupçons des hommes de tenue qui l’ont apostrophé pour lui poser des questions. Mais il a été dans l’incapacité de répondre aux questions des pandores et limiers qui étaient dans la patrouille. Il a été interpellé sur le champ.

Conduit dans les locaux du commissariat urbain de Tambacounda, il a mouillé un officier de la gendarmerie. Il indique que le T-shirt lui a été remis par le pandore avec qui il travaille. Qu’ensemble, ils écumant la région et ses alentours. En clair, il a révélé aux hommes du commissaire Yaya Tamba qu’ils ont dépouillé pas mal de personnes. Parmi leurs cibles, a-t-il dit, on compte des commerçants et des bergers. Il a ajouté être un ancien militaire qui a été libéré. Depuis lors, il gagne sa vie en se faisant passer pour un gendarme.

Son complice est activement recherché par les limiers, au moment où le sieur Keïta, âgé d’une trentaine d’années, a été déféré au parquet de Tambacounda. On lui reproche les délits d’usurpation de fonction. ■

CHEIKH THIAM

MORT DU DÉTENU AMATH BA

L’Administration pénitentiaire annonce l’ouverture d’une enquête judiciaire

Y a-t-il eu négligence dans la mort du détenu Amath Ba, au camp pénal ? La Direction de l’Administration pénitentiaire (DAP) a publié, hier, un communiqué pour annoncer “l’ouverture d’une enquête judiciaire”.

■ AWA FAYE

L’information est tombée hier. “Le procureur de la République, à qui le dossier a été transmis, a immédiatement ouvert une enquête judiciaire confiée au commissariat de police de Grand-Yoff”, annonce le service de communication de la Direction de l’Administration pénitentiaire (DAF), à travers un communiqué dont “Enquête” détient une copie.

Revenant sur les faits, il explique “que le nommé Amath Ba, condamné le 12 juillet 2017 par la Chambre criminelle du tribunal de grande instance de Thiès à 12 ans de travaux forcés et transféré le 25 juillet 2017 au Camp pénal de Liberté 6, conformément à la législation en vigueur, est décédé ce 24 août 2017, à 8 h 20 mn, des suites de difficultés respiratoires”. Aussitôt après, indique la DAP, le corps a été acheminé à l’hôpital Le Dantec aux

fins d’une autopsie. Requis le 25 août 2017, le docteur Abdou Magib de l’hôpital Le Dantec a signalé, dans son rapport d’autopsie, “une cardiomyopathie hypertrophique dilatée décompensée”.

Cette réaction du service de communication de la DAP fait suite au communiqué rendu public de l’Association pour le soutien et la réinsertion sociale des détenus (ASRED). Le président de ladite association, Ibrahima Fall dit “Yves”, avait déclaré qu’Amath Ba, âgé de 50



ans et originaire de Mbour, a été victime “d’une négligence volontaire des gardes pénitentiaires”. Ainsi, l’organisation avait exigé l’ouverture immédiate d’une enquête. Car, soutient-elle, “les détenus meurent comme des rats et cette situation est impardonnable”.

Ibrahima Fall de renseigner que, selon ses sources, “lorsque la victime incarcérée à la cellule 12 a piqué une crise, elle a été acheminée une première fois à l’infirmerie de la prison pour y recevoir des soins. Revenu dans sa chambre, après avoir avalé quelques médicaments,

il a eu une seconde crise. Moment choisi par ses codétenus de chambre pour alerter les hommes de tenue, en frappant à la porte, comme il est de coutume dans le milieu carcéral, pour appeler au secours”. Il poursuit : “Et là, les gardes ont refusé de se déplacer une seconde fois. C’est ainsi qu’il est décédé devant ses compagnons d’infortune en se tordant de douleur.”

L’ASRED va organiser une manifestation, ce mardi, devant les locaux du ministère de la Justice, pour soutenir les détenus ainsi que leurs familles. ■

DISPARITION DES BARS-DANCING ET DES "BONS COINS"

Les Thiessois nostalgiques de la "Dolce Vita"

La ville de Thiès était, il y a une ou deux décennies, un endroit où il faisait bon vivre. Avec la naissance de nombreuses entreprises dans cette partie du pays, l'argent circulait à flot et les populations en profitaient pour fréquenter les bars-dancing, les "bons coins" et les salles de cinéma. Aujourd'hui, tous ces espaces qui servaient de cadre de distraction ont disparu, laissant derrière eux des Thiessois nostalgiques de cette belle vie.



Place de France

■ GAUSTIN DIATTA (THIÈS)

Dans les années 80-90, Thiès était une ville de fêtards, du fait de son essor économique. Se faire de l'argent n'était pas une chose compliquée. La cité du Rail a connu, durant cette époque, une activité nocturne intense. Les weekends, les Thiessois avaient hâte de retrouver leurs endroits préférés : les bars-dancing et les "bons coins" pour se distraire. Ils ont connu la fête, la vraie fête. Mais aujourd'hui, tous ces espaces qui abritaient cette ambiance nocturne sont fermés. Certains ont même été transformés en pharmacie (bon coin Moussanté) et en petits centres commerciaux. Mais les noms et les images sont toujours dans les esprits des Thiessois. Difficile, donc, d'oublier ces endroits qui ont fait de Thiès la ville où il faisait bon vivre la nuit.

"A une époque, Thiès était vraiment la capitale de la belle vie. Beaucoup de jeunes travaillaient et attendaient juste le weekend pour tout gaspiller dans les bars-dancing et les "bons coins". Le lundi, ils vauquaient à leurs occupations, attendant le weekend suivant. Les night-clubs, il y en avait à la pelle. Je peux vous citer Sangomar (Escale) et Bambou (quartier Mbambara) qui étaient les plus connus. Aujourd'hui, Sangomar abrite un espace commercial. Mais il y en a eu d'autres. C'est vrai qu'il y a la disparition de ces endroits, mais les Thiessois qui ont connu cette époque se souviennent toujours de ces bons moments qu'ils ont vécus. Je crois que nous aurons toujours des sentiments de nostalgie", se rappelle ce monsieur âgé de plus de 60 ans. Il y a des moments pour faire la fête dans la vie. En tout cas, certains en ont bien profité.

A côté des night-clubs, il y avait les bars et les "bons coins". Ces espaces étaient plus nombreux et très prisés des Thiessois. Il s'agit, entre autres, des bars Sunu Keur (assez spacieux

et fréquenté par les travailleuses du sexe), Paradis, Diander (surtout fréquenté par les jeunes), Café Rex (snack-bar pour les VIP qui ouvrait ses portes à 10 h), Poussin bleu (pour les VIP, disposait d'un club de jazz). Les "bons coins" Palais d'attraction (pour les adultes) et Moussanté (générations confondues) etc. A côté du bar Sunu Keur, renseigne notre interlocuteur, était installé Calebasse. Un bar très fréquenté par les Thiessois qui était géré par un Saint-Louisien. "Thiès a toujours été cette ville carrefour et il faut souligner que les gens quittaient Dakar et Saint-Louis pour venir y passer les weekends. Ils débarquaient dans de jolies voitures. C'est pour cette raison que je vous dis que c'était vraiment la belle vie. La ville était un point de ralliement et un centre économique qui attirait tout le monde", poursuit notre source.

"Aujourd'hui, Thiès est comme une montagne en érosion"

Avec l'implantation de certaines entreprises comme le chemin de fer, les phosphates de Lam-Lam, la Société textile sénégalaise (STS)... beaucoup de jeunes Thiessois avaient du travail et gagnaient bien leur vie. "L'avènement de ces entreprises qui marchaient très bien a entraîné la naissance de plusieurs lieux de distraction dont on ne se rappelle que les noms, aujourd'hui. En plus des autochtones, Thiès accueillait les Maliens avec l'arrivée du chemin de fer, ce qui lui conférait ce caractère de ville culturelle. Et les weekends, ils faisaient la fête comme tout le monde et participaient, à leur tour, à la redynamisation de la ville", se rappelle-t-il.

Les moyens pour faire la fête ne manquaient pas. D'après le journaliste Frédéric Diallo, l'ambiance dans la ville de Thiès était "carnavalesque" pendant les weekends. A cette époque, dit-il, on pouvait comparer Thiès à Marseille. "Thiès était

le point de convergence des mélomanes. La ville grouillait de monde avec une animation musicale tous azimuts. Les bars-dancing, les restaurants et même la place de France (aujourd'hui Promenade des Thiessois) ne désemplissaient. D'ailleurs, même les travailleuses du sexe étaient elles aussi bien servies. Avoir de l'argent n'était pas un casse-tête. Quand on raconte aujourd'hui aux jeunes générations ce que fut leur ville, il y a quelques années, ils ont du mal à nous croire. On aura du mal à oublier ces instants", ajoute M. Diallo nostalgique de ces moments de bonheur dans son Thialy (Thiès-Nord).

"Il faut une nouvelle élite politique capable de participer au redressement du tissu économique"

Le journaliste de dire que la disparition de ces endroits a laissé un grand vide et Thiès a connu une "reculade énorme" sur tous les plans. "Aujourd'hui, Thiès est comme une montagne en érosion. L'ambiance d'avant s'est très vite dissipée. On ne reconnaît plus ces espaces. Thiès doit renaître et retrouver son lustre d'antan. Et pour se faire, il faut, à la ville, une nouvelle élite politique capable de participer au redressement du tissu économique et capable aussi de participer à la création de nouveaux lieux de divertissement, comme nous en avons connu avant", plaide le Thiessois d'origine saint-louisienne. En dépit des cités religieuses (Tivaouane, Ndiassane, Thiénaba...) qui l'entourent, Thiès s'est forgé une image de ville émergente.

Selon cet autre habitant de la commune de Thiès-Est, la cité du Rail était "une ville sans tabou", du fait de son brassage culturel et de sa composition ethnique. "Les populations menaient tranquillement leur vie. Il y avait, bien entendu, une population autochtone composée de Sérères, une autre partie composée de Ceedo, de Baol-Baol et une autre composée de Bambaras. Ce que le Thiessois refusait, le Bambara ou le Ceedo pouvait ne pas le refuser. Ce qui pouvait être considéré comme un tabou chez le Thiessois pouvait ne pas l'être chez le Baol-Baol. Tout ceci nous amène à dire que la ville fonctionnait déjà au rythme de la modernité", souligne-t-il.

"Quand le chemin de fer tourne, c'est Thiès qui tourne"

Le train a quasiment cessé de siffler dans cette partie du pays. Thiès, une ville, "deux gares", n'existe que de nom. A l'époque,

nous dit-on, chaque trente minutes, un train partait et un autre entrainait en gare. Femmes, jeunes et cheminots y trouvaient leur compte, avec un chiffre d'affaires conséquent. Avec cet argent, se distraire n'était qu'une question de choix pour chacun, puisque les "bons endroits" ne manquaient pas. Selon cet habitant de Diakhao, la "mort" du chemin de fer est la principale cause de la disparition des bars-dancing et même des "bons coins". "Quand le chemin de fer tourne, c'est Thiès qui tourne et c'est tout le Sénégal qui tourne. Celui-ci génère plus de deux mille emplois directs. Lorsque les Thiessois n'ont plus les moyens de fréquenter ces milieux huppés de la ville, c'est la fermeture qui s'impose tout de suite. Aujourd'hui, les activités dominantes à Thiès ne sont rien d'autres que des activités de subsistance. Les populations s'y lancent pour pouvoir assurer leur dépense quotidienne", révèle ce père de famille.

Aussi, soutient-il que les cheminots n'ont plus le monopole de l'économie, à Thiès. Celle-ci, fait-il remarquer, est détenue aujourd'hui par les casernes et peut-être l'université. Mais elles ne sont pas "des secteurs pourvoyeurs d'emplois" comme le chemin de fer. "Les Thiessois ont désormais la tête ailleurs. Ils se lancent dans des activités uniquement pour faire bouillir la marmite. Les populations thiessoises ne pensent plus aux loisirs. Avec la politique d'ajustement structurel intervenue dans les années 1980, le chemin de fer a commencé à avoir des difficultés, avec les premiers départs volontaires à la retraite. D'ailleurs, la situation difficile que vit le chemin de fer a fait en sorte qu'il n'y a plus cette multitude de bars dans la ville", s'empresse-t-il d'ajouter.

Disparition des salles de cinéma

La "mort" du chemin de fer n'a pas seulement entraîné la disparition des nombreux bars-dancing et des "bons coins". Trouvé à leur "grand-place" située à quelques mètres de la cité Ballabey, ce cheminot à la retraite estime que les salles

de cinéma ont été "enterrées par le chemin de fer". "Je me rendais tous les weekends au cinéma. J'étais souvent accompagné de mes enfants. Après une longue semaine de travail, il fallait sortir pour se divertir. J'habite à Grand-Thiès et je me rendais à la salle Palace. En plus de Palace, il y avait d'autres salles comme Agora (Escale), Aiglon (Aiglon), Rex, Amitié, Empire... Aujourd'hui, aucune de ces salles n'est fonctionnelle. Les gens n'ont plus d'argent. Le chemin de fer était le tissu économique de la ville de Thiès, même s'il y avait d'autres industries à côté. Personne ne peut le nier", déclare le vieux Ousmane. "Moi, c'est le cinéma qui me manque. Je ne sortais que pour aller voir les films. D'autres, par contre, sortaient pour aller dans les bars. Chacun était libre de faire ce qu'il voulait", raconte-t-il, la soixantaine révolue. Assis à ses côtés, Papa Sarr souligne qu'à l'heure actuelle, la belle vie n'existe plus à Thiès. "Il n'y a plus d'argent ici. Les Libanais qui formaient une grande communauté à Thiès sont rentrés. Et je pense que la disparition de ces espaces de loisirs est une très bonne chose, sinon la situation allait être beaucoup plus catastrophique. Les Thiessois essaient tout simplement de tenir. Aujourd'hui, certains bars sont fermés, mais d'autres, à l'image de Kéléwar (quartier Nguinth) continuent toujours de fonctionner, même si ce n'est plus le grand rush. Ces bars ne grouillent plus de monde", conclut le "doyen" Sarr.

"Les dimanches à Bamako, c'est le jour de mariage", disait l'autre dans sa chanson. A Thiès, le samedi et le dimanche étaient toujours des jours de fête dans les années 80-90, surtout à Dakhar Clairon, un endroit qui se situait au quartier Diakhao et qui était très prisé des militaires malgaches et de l'Afrique occidentale française (AOF) pendant la nuit. Au cours de son évolution, la ville a connu une déchirure de son poumon économique et la disparition de ses lieux de divertissement. La belle vie a laissé place à une morosité ambiante qui fait le lit d'une insécurité galopante. ■

ABONNEMENT

VERSION PDF

30 000 F Cfa par an

enquete.commercial@gmail.com

CÉRÉMONIE DE DÉDICACE DU LIVRE "POLITISEZ-VOUS !"

Un appel à "l'insurrection des consciences"

C'est une démarche originale, rare au Sénégal. De jeunes intellectuels, meurtris par les maux qui assaillent la société, décident de prendre leur plume pour écrire un manifeste politique. Au nombre de 10, ils appellent la jeunesse à s'engager en politique, pour sauver le pays d'un naufrage collectif. La cérémonie de dédicace du livre s'est tenue ce jeudi à L'Harmattan.

MOR AMAR

"Politisez-vous !" Telle est la recommandation de Hamidou Anne et Cie, consignée dans un ouvrage collectif publié aux éditions United. Présenté jeudi dernier dans les locaux de L'Harmattan Sénégal, cette publication est une véritable apologie de la politique lancée à l'endroit de la jeunesse africaine en général, et sénégalaise en particulier. "C'est un leurre, disent les auteurs à la page 18, d'imaginer un avenir nouveau pour notre pays sans la politisation de sa jeunesse. Ceux qui se détournent de l'action politique sont soit dans une méconnaissance coupable, soit s'érigent consciemment ou pas en complices d'un système dont la matrice est la rupture du contrat social qui le lie à son peuple".

Ainsi, dans un contexte marqué par un désamour de plus en plus clamé envers la chose politique, ces jeunes auteurs, tous des Sénégalais,

s'arment de leur plume pour inciter à la politisation. Car, affirment-ils avec conviction : "Ne pas être politisé, c'est placer une somme de destins entre les mains d'un homme et ne pas se soucier de ce qu'il en fait. Derrière le mépris à l'égard de la chose politique, se cache une indifférence à l'échelle individuelle qui, adoptée par un grand nombre de citoyens, devient une paralysie collective."

Considérant que les politiciens ont failli à leur mission, les amis de Hamidou Anne invitent les jeunes à prendre leur destin en main, afin d'éviter le naufrage collectif. Ils estiment qu'au Sénégal, plus ça change, plus ça se ressemble. "Au fil des scrutins, les citoyens votent, mais n'entrevoient aucun changement qualitatif de leurs conditions de vie. La classe politique, interchangeable, se succède, mais ne transforme guère la société à l'aune des véritables attentes du citoyen", écrivent-ils.

A les en croire, la résignation n'a jamais été une solution. Une attitude responsable consisterait à prendre le taureau par les cornes et à renverser la tendance. Ce qui ne se fera pas par le verbe, mais par l'action. "Il n'y a pas de fatalité, disent-ils. Ce qu'il faut, c'est un changement de paradigme". C'est-à-dire : ne plus se limiter à la dénonciation. Car, pensent-ils savoir, "le rejet de la classe politique n'est pas un projet de société. L'indifférence et le découragement sont les deux faces de la même médaille du renoncement. L'indignation est un moteur de citoyenneté affirmée. Et pour être fertile, elle doit être le début d'un engagement dans la formulation d'une vision du monde qui va à rebours de l'offre politique actuelle. Rentrer en politique est un impératif catégorique".

"Ils sont tous pareils"

Hamidou Anne, Youssou Owens Ndiaye, Racine Assane Demba, Fary



Ndaw et les autres assimilent les groupes politiques traditionnels à une sainte alliance : "Ils sont tous pareils." Selon eux, ces derniers s'accaparent le bien public au détriment du plus grand nombre. Leur gouvernance rime avec "corruption, transhumance, népotisme, régression sociale..." Pendant ce temps, les Sénégalais, désespérés, regardent faire. Résignés, ils restent dans leurs coins en se lamentant, s'apitoyant sur leur sort. Voulant mettre fin à ce fatalisme, les "activistes" prônent "un sursaut d'orgueil" pour bâtir ensemble un "avenir radieux".

Dans leur manifeste, les jeunes auteurs défendent, en effet, qu'il est possible de vaincre le mal politique à travers le "courage, l'engagement et le dévouement de la jeunesse pour l'intérêt général. La rupture de confiance entre la classe politique et

les citoyens résulte d'un système essoufflé, incapable d'enrayer les inégalités sociales et de répondre aux préoccupations de sa jeunesse. Les citoyens se sont détournés de la classe politique qu'ils jugent corrompue et immorale".

L'heure est venue de sonner le glas de ces politiques et de dire stop à leurs dérives permanentes. Ils affirment : "Il est urgent de promouvoir des personnes aptes à gouverner autrement. Nous devons arriver à une hybridation des préoccupations individuelles vers un mouvement commun qui est la nécessaire politisation de la jeunesse. Par cette voie, nous proposons une révolution transformatrice de l'action publique à même de faire advenir nos utopies collectives au service du progrès social et de la dignité humaine." Telle est leur ambition. Le peuple jugera. ■

MOUHAMED COLY (ARTISTE, ACTEUR, MUSICIEN)

Le grand retour !



Né le 8 mars 1986 à Ziguinchor, MC Warwi, de son vrai nom Mouhamed Coly, a commencé la musique en 1996. Dans un style particulier, il a su imposer aux Américains une musique bien de chez lui. Après une longue absence dans son pays natal, l'artiste décide de revenir pour y investir. "EnQuête" revient sur son parcours.

HABIBATOU WAGNE

Le jour du donner et du recevoir, qu'est-ce que l'Africain va apporter ? Ainsi s'interrogeait le président-poète Léopold Sédar Senghor. A ce rendez-vous important, Mouhamed Coly, alias "MC Warwi", n'y est pas arrivé les mains vides. Etabli au "pays de l'oncle Sam", il est resté lui-même. Enraciné dans sa culture, il a su trouver un mélange musical original pour

séduire un public d'horizons divers. Très tôt, le chanteur a compris l'utilité de se mettre sur les instruments et tempos africains, et non ceux des Américains ou des Européens.

Sa musique, inspirée des sonorités africaines, est un cocktail très agréable, distillé dans un univers complètement différent. Ses œuvres se jouent au rythme du "Djembe", du "Kinkéni", du "Thiol", du "Xalam", entre autres instruments africains. Formant ainsi un mixage presque

parfait. Grâce à ce mélange, Mouhamed a pu sortir, en 2015, son premier album de 6 titres en Californie. Un album qui a connu un franc succès au pays des Yankees. Son single phare "Africa" a d'ailleurs été nommé "Best World Beat Song", le 15 juillet 2015 aux USA, par The Akademia Music Awards basée à Los Angeles, en Californie.

"Dans cet album, j'ai chanté en mandingue, la langue de mes

parents. J'ai aussi chanté en diola, en créole et en manjack", dit-il. Ces langues constituent son ADN. Il l'assume avec fierté. "Je suis de la Casamance. Nous avons une riche culture qui doit être valorisée. Je n'ai donc pas besoin de chercher loin. Je puise mes sons de là où je viens", chante-t-il, fier.

Pour faire honneur à son pays qui l'a vu grandir, MC Warwi a lancé récemment une nouvelle vidéo intitulée "All my Niggas don't care". Dans cette œuvre, il relate tous les défis et difficultés de la vie auxquels il a été confronté. Sa vie n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. Mais, à chaque fois, il a su trouver, dans ses racines, sa culture et ses valeurs africaines, la force de se relever. En racontant ces histoires dans cette vidéo, l'artiste veut mettre de l'eau à la bouche de ses fans avant de lancer son nouvel album titré "Akssina" au Sénégal.

Mouhamed est, en effet, de retour dans son pays natal, après 21 longues années d'absence. Son nouvel album parle de "l'égotrip". Cette fois, il change de tempo et s'investit exclusivement dans le rap. "Je vais râper en wolof, en français et en anglais. "Akssina", c'est juste pour expliquer la dureté de la vie. Cela peut être facile comme ça peut être compliqué", explique le rappeur.

Digne fils de la verte Casamance, Mouhamed Coly a commencé d'abord par le rap. Il était alors très jeune, influencé par des groupes comme Daaradji, Black Mbollo, Bidew Bou Bess, entre autres. Aux

Etats-Unis, il lui fallait trouver sa propre voie en combinant ses origines avec ce qui se fait dans le milieu. "J'ai essayé de mélanger les instruments africains avec ceux des Américains", déclare-t-il. Mais Mouhamed n'est pas du genre à se figer dans un style. Sa musique a encore évolué. Il a carrément changé de tempo et de style, en quittant le rap contentieux pour se focaliser sur la Word Music (Afro Beat, Dance, Accoustic et Hip Hop) pour offrir sa musique d'une façon joyeuse.

"Grimm" et "The Librarians"

Toutefois, le natif de Ziguinchor se désolé du fait que la musique sénégalaise ait toujours connu des blocages au niveau international. "Si je prends par exemple le "mbalax", les Français se plaignent que l'on ne chante pas en français, les Anglais pareil. C'est ce qui explique son blocage à l'extérieur", dit-il. Estimant que les autres types de musique sont plus aptes à s'imposer à l'extérieur.

Le rappeur s'est également frayé un chemin dans le monde cinématographique, avec l'industrie hollywoodienne où il a joué dans différentes séries télévisées, à savoir "Grimm" et "The Librarians" tournées en Oregon. "Je me suis également professionnalisé dans le cinéma. On ne peut pas faire de la musique sans pour autant ne pas faire du scénario. Même la vie est un scénario. Avec mes voyages et mon expérience, je pense que j'ai quelque chose à vendre à travers le 7e art", confie-t-il. ■

PROFIL

DÉLABREMENT CEM DJIM MOMAR GUÛYE DE KAOLACK

Le personnel demande une "réaffectation"

Le CEM Djim Momar Guèye souffre de la vétusté de son bâtiment. Son état actuel et sa proximité avec le marché inquiètent enseignants, élèves et personnel administratif. Tous demandent sa délocalisation, afin d'éviter le pire, mais aussi pour accroître ses performances.

■ AIDA DIÈNE

Construit vers les années 1960, le CEM Djim Momar Guèye est en état de délabrement très avancé. Un vieux bâtiment décrépi abrite ce temple du savoir. Situé aux alentours du marché central de Kaolack, sur un carrefour, le CEM est laissé en souffrance. Peinture défraîchie, taches noirâtres, des habits en vente sont accrochés au mur. Un vieux tableau au-dessus de la porte d'entrée, où est inscrit le nom de l'établissement, l'inspection d'académie à laquelle elle appartient et le ministère de tutelle, renseigne sur la nature de l'édifice. Les klaxons de motos Jakarta et autres véhicules donnent une idée de la pollution sonore qui importune élèves et personnel enseignant.

Les déchets et autres objets traînent un peu partout. L'insalubrité gagne du terrain dans cet établissement baptisé depuis 1981 Djim Momar Guèye - personnalité politique dans le Saloum - né à Kaolack en 1907. Au début, ce local servait d'annexe du lycée Gaston Berger. Cette école a accueilli beaucoup d'élèves devenus cadres dans ce pays. D'ailleurs, l'actuel principal Mamadou Cissokho y a fait ses études moyennes.

En ce jour de délibération des résultats du BFEM, les élèves se regroupent sous l'arbre devant la porte de l'école, près de la route, attendant l'heure fatidique. Au



même moment, les professeurs occupent une salle au 2e étage et attendent les délibérés. Au rez-de-chaussée, des creux, des portes rouillées dont on ne reconnaît plus la couleur, de vieux tableaux, des escaliers pleins de sable retiennent l'attention des visiteurs. Dans les salles de classe, on y trouve des tables-bancs vétustes. Certaines planches sont presque au sol. Les murs lézardés, les faux-plafonds pendants menacent de céder à tout moment. Dans la salle des professeurs, la logistique est vieille, les tables et les chaises prêtes à aller à la casse.

Les enseignants de cet établissement réputé demandent la délocalisation du CEM Djim Momar Guèye. Car, disent-ils, les élèves sont perturbés durant les cours à cause de cette cohabitation avec le marché central. Les malades mentaux fréquentent l'école, ce qui par-

ticipie à la déconcentration et pose un problème de sécurité. Dans cette salle où ils se sont regroupés, M. Diallo, Professeur d'espagnol, défend la thèse de la délocalisation du CEM.

"Si vous voyez l'état des plafonds et des murs, cela vous indique carrément que l'établissement souffre de sa vétusté. Nous peinons à dispenser correctement les cours, surtout avec le bruit qui vient du marché", se plaint-il, non sans souligner les risques pour les élèves, le personnel enseignant et l'administration.

"Nous courons un grand risque"

"Tout cela peut avoir des répercussions sur les résultats des élèves. S'ils ne sont pas concentrés, il est difficile d'obtenir de bons résultats à la fin de l'année scolaire", a-t-il prévenu. D'après lui, des appels ont été lancés à l'endroit des autorités compétentes pour une interven-

tion de leur part. "Durant les semaines culturelles, le discours du principal, M. Cissokho, porte sur cette question. Aujourd'hui, ce que nous demandons, c'est la délocalisation du CEM Djim Momar Guèye, afin que nous puissions travailler dans de meilleures conditions", répète-t-il. Ce jeune professeur dit craindre même que le drame de Demba Diop, qui a causé 8 morts du côté des supporters du Stade de Mbour, puisse se reproduire. "C'est la même situation, le bâtiment est vétuste, il suffit de voir son état pour tirer les conclusions", alerte-t-il.

Son collègue Abdou Diop, Professeur d'histoire, affirme que les autorités locales sont averties. "Une lettre a été adressée à la municipalité. Le gouverneur était de passage, le préfet et l'inspecteur d'académie sont au courant. Nous avons fait notre devoir. Maintenant, les réclamations et les doléances sont sur la table des autorités", fait-il remarquer.

Mais depuis lors, il n'y a eu aucune réponse. Or, cela fait 5 ans que ces courriers ont été envoyés. Le personnel commence déjà à s'impatienter et appelle à la responsabilité des autorités. "Lorsque M. Mar était le principal, il avait envoyé une lettre, et son successeur a suivi. Nous tardons à avoir des éléments de réponse par rapport à cette question. L'école est exposée, nous nous décarcassons pour avoir les résultats escomptés, malgré les obstacles. Si nous étions dans de très bonnes conditions, on aurait pu avoir d'excellents résultats. L'école a toujours été excellente. Le problème majeur, c'est sa vétusté et sa situation géographique", se lamente-t-il. M. Diop estime qu'il leur faut une certaine tranquillité pour dispenser les cours. D'où l'idée de la délocalisation sur un autre site.

Après les cours, le marché

"Nous avons une bonne équipe pédagogique. Si ce n'était pas cette situation inquiétante, on aurait redoré le blason de l'école. La balle est dans le camp des

autorités ; nous attendons leur réaction", a-t-il insisté. Le professeur d'arabe au CEM Djim Momar Guèye, Balla Gaye Lô, lui, informe que les élèves ont du mal à traverser la route pour regagner les classes. Surtout à l'heure de la rentrée. Il note aussi les perturbations qu'ils subissent pendant les cours. "S'il y a un accident, les élèves curieux se lèvent pour voir ce qui se passe. Les marchands ambulants au dehors crient des fois très fort. Parfois, des gens discutent et ça perturbe la concentration des élèves. Il arrive même qu'ils rigolent, s'ils entendent les discussions au dehors", révèle ce professeur d'arabe. Il est difficile, dans ce cas, dit-il, de faire revenir les esprits au cours. "Même pour organiser les semaines culturelles et les cérémonies par exemple, nous sommes obligés d'aller ailleurs, car nous n'avons pas une cour ou bien un espace aménagé. Cette année, nous avons fêté la semaine culturelle au "Cœur de ville de Kaolack". Aussi, à l'heure de la récréation, ils sont dehors, près de la route, et là il y a une insécurité totale", se désolent-ils. M. Lô reste d'avis qu'une école ne doit jamais être à proximité de la route et d'un marché.

D'ailleurs, renchérit-il, cette proximité fait que certains élèves en profitent, après la fin des cours, pour faire un tour au marché, sans avoir rien à y faire. Cela détourne l'élève de l'essentiel et les filles en particulier peuvent être victimes de tentations, une fois en contact avec les hommes, en l'absence de la surveillance du personnel et du contrôle des parents.

Pape Arona Ndiaye, nouvellement admis au Brevet de fin d'études moyennes, fait le même constat. Il souhaiterait voir ses frères et sœurs qui seront demain orientés au CEM Djim Momar Guèye, être dans de meilleures conditions que celles qu'il a vécues durant trois ans. Il sollicite l'appui des autorités pour sauvegarder la réputation du CEM longtemps négligé. ■

MAMADOU CISSOKHO (PRINCIPAL DU CEM)

"L'environnement hétéroclite nous pénalise"

Le bruit infernal, le contact permanent avec les badauds, la proximité avec le marché importunent le principal du CEM Momar Guèye. Face au silence des autorités, Mamadou Cissokho invite les anciens de l'école à retourner au royaume d'enfance.

Quelle est la situation du CEM Djim Momar Guèye ?

Parler de la situation du CEM Djim Momar Guèye me paraît un peu complexe, parce que c'est très vaste. Voilà un vieux CEM qui a fait son chemin dans le temps. Moi qui vous parle, j'ai fait mes études ici. A l'époque, on l'appelait l'"annexe du lycée Gaston Berger". C'est là où j'ai fait ma quatrième, c'était en 1976. C'est un bâtiment en état de délabrement très, très avancé. D'ailleurs, chaque fin d'année, on envoie des rapports. Les correspondances que l'on envoie, aussi bien mes prédécesseurs que moi-même, attirent l'attention de l'Administration sur l'état du bâtiment. D'abord l'état, avec des plafonds branlants, des fissures sur la dalle, mais aussi et surtout c'est un établissement qui souffre de sa position géographique, de son emplacement. Comme vous pouvez le constater, c'est un établissement qui est situé au carrefour où l'on se croit tout le temps au marché. Les élèves n'ont pas de cour sécurisée, on est tout le temps en contact avec les badauds, les malades mentaux, les marchands ambulants, si bien qu'on se croirait

dans un endroit autre qu'une école. Il y a trop de bruit et ça pose énormément de problèmes dans le cadre des enseignements apprentissages.

Est-ce que le bâtiment peut encore tenir ?

On l'espère, en tout cas, on attire l'attention des autorités. Ce que nous souhaitons, c'est sa délocalisation. S'il y a possibilité, il faudra le faire. Il faut donc délocaliser ou réhabiliter. Sinon, trouver un site pour procéder à la construction de nouveaux bâtiments.

Est-ce que les autorités locales sont averties ?

Tout le monde est avertie, parce qu'on envoie des rapports. Récemment, avec celui de fin d'année, j'ai transmis une lettre d'information adressée à l'Inspection de l'éducation et de la formation (IEF), l'autorité de tutelle. J'ai attiré son attention sur ça et maintenant j'attends sa réaction.

Quelle a été leur réponse ?

Rien pour le moment. On attend encore.



Est-ce que vous connaissez des anciens qui sont passés et qui sont aujourd'hui dans le gouvernement ?

Je ne sais pas... je le crois bien. Je sais qu'il y a une amicale des anciens élèves du CEM Djim Momar Guèye, mais très souvent c'est constitué d'élèves qui sont en seconde, première et terminale. C'est vraiment dommage. On aurait souhaité que ces anciens, s'ils sont aujourd'hui bien placés dans l'Administration, qu'ils fassent une descente, une visite des lieux. Ce que l'on appelle un retour au royaume d'enfance, pour essayer de voir l'état de cet établissement et éventuellement faire quelque chose.

Qu'en est-il du matériel didactique ?

On ne se plaint pas tellement, parce que nous avons des ordinateurs, même si c'est en nombre insuffisant. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une salle informatique. La réhabilitation de la salle, parce qu'elle manque de machines, ce qui fait que les deux dernières années, elle n'a pas fonctionné. Alors on aurait souhaité, dès la rentrée, que l'on remette sur pied cette salle.

Est-ce que le personnel enseignant fait défaut ?

Nous en avons assez. Franchement, il n'y a pas de problème à ce niveau.

Quels sont les résultats enregistrés lors des derniers examens ?

En octobre 2015, le CEM avait réalisé 41 % de taux de réussite au BFEM. En 2016, il a été à 54 %. Cette année, nous avons un peu chuté, nous sommes à 48 %. C'est une évolution en dents-de-scie. Les résultats auraient pu être meilleurs, si les conditions étaient encore beaucoup plus favorables. Je le répète encore une fois, le bruit infernal, le contact permanent avec les badauds ne nous

aident pas. Sinon, il y a une bonne ambiance au sein de l'établissement, avec une équipe pédagogique dégourdie, engagée. Ils font tout pour que les élèves réussissent. Il n'y a que l'environnement hétéroclite qui nous pénalise. Je sais que cette année, même avec la moyenne nationale, le score que nous avons réalisé n'est pas mal, même si nous sommes en deçà des 50 %. Je sais que cette année, on pouvait faire plus de 60 %. Mais il y a des paramètres que l'on ne maîtrise pas.

Est-ce que le CEM connaît des perturbations durant l'année scolaire ?

Non, Dieu merci, et je touche du bois. L'établissement ne connaît pas de grève, ni de perturbation. J'en veux pour preuve, l'année dernière, il y a eu la grève des enseignants partout au Sénégal. Le CEM Djim Momar Guèye fait partie des rares collèges du Sénégal qui n'ont pas connu de perturbation. Les enseignements se sont poursuivis normalement et les collègues ont tenu à faire leurs cours. Sur ce plan, il y a la quiétude, le calme. Nous souhaitons qu'il soit l'un des meilleurs établissements de la région, sinon du Sénégal, avec des bâtiments neufs, avec tout ce que ça peut comporter comme avantages. Que l'on mette le personnel et les élèves dans de bonnes conditions de travail, pour que les résultats puissent être meilleurs. ■

A. DIÈNE

MOTS FLÉCHÉS • N° 1851 (FORCE 4)

RETENTIR PAR COEUR	RUM HANT DU TIBET	DEVANT JOINT	IL REPARÉ DEUX PIÈCES	KOUFISSON	CHASSE
FAIRE LE POINT	POMME DE PÎCH	RÉUNIRÉE	VELO POUR DUC	ATTACHÉ	
VARIÉTÉ DE CAFÉ			LANGUE PARLÉE A TUNIS		
ANDI			À L'ÉGARD DE		
		DEBRE JAPONAISE		PIED NOUVEUX	
		DE PRÉFÉRENCE		REPOUVER	
ACCROCHER À MOUVÉAU					PLAISIR
QUOTIENT INTELLECTUEL					
	MISSÉE			ALBUM MUSICAL	
	FRÈRE DU FÈRE			PREMIER JOUR	
VENUE MOYENNE		TRAVAIL REMUNÉRÉ			
RAOULTIER DES BOCHARDS		NOTES AU CARNET			
			ASTRE NOCTURNE		
			IL GRONDE DANS LE CIEL		
JUNES ÉCOSSAISES	CONTINU				APPRISE
	DIFFICULTÉ À COPIER				
			CAUX POÉTIQUES		
			PETIT MOT DE CINQUÉ		
APPARU		INTER- ROMPU			
DÉTENTE		À TRAVERS			
	FRUIT À NOYAU			POUR TOI	
	DISCOURS VOTÉ EN MARS			ENTREPRISE D'ÉTAT	
HETPAI			VADROUILLE SANS BOUT PRÉCIS		QUI ONT TROP BERNÉ
ATTÉNUER UN CHOC			PAYS DE GRANDÉ		
				TROUBLE	
				SYSTEME DE FREINAGE	
SORTE D'ENFANTS		POUS FLUIDES			
DAVE DE BEAUTÉ		SOCIÉTÉ ANONYME			
					SEMPLIF (S)
NIVEAU					NAPPEONS

Numéros Utiles

SÉCURITÉ

Gendarmerie Nationale :
800 00 20 20
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TÉLÉPHONE

Renseignements Annuaire :
1212
Service Dérangements :
1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE

Dépannage & Renseignements
800 00 11 11 (appel gratuit)

ONAS

Egoûts, collecteurs
NUMERO ORANGE
81 800 10 12 (appel gratuit)

SENELEC

Service Dépannage :
33 867 66 66
Numéro du Guichet Unique :
33 865 01 12

TRANSPORTS

Société nationale de
Chemins de Fer du Sénégal
(SNCS): 33 823 31 40
Aéroport Léopold S.
Senghor de Yoff :
33 869 22 01 / 02
Port Autonome de Dakar
(24H/24) : 33 849 45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849 79 09
Pilottage : 33 849 79 07

URGENCES

S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDICIN :
33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS :
33 889 15 15

HÔPITAUX

Principal : 33 839 50 50
Le Dantec : 33 889 38 00
Abass Ndao : 33 849 78 00
Fann : 33 869 18 18
HOGGY (ex-CTO) :
33 827 74 68 / 33 825 08 19

horoscope

Bélier

Amour : l'atmosphère sentimentale s'apaise agréablement. Elle vous permet de trouver un terrain d'entente ! Attention à ne pas laisser votre mauvaise humeur latente reprendre le dessus. **Travail-Argent** : vos qualités relationnelles ont le vent en poupe, voilà qui est idéal pour démarrer vos projets. Il ne faudra pas perdre de vue vos objectifs et avancer prudemment. **Santé** : risque de problème musculaire. Soyez vigilant.

Taureau

Amour : vous pouvez vous attendre à un bouleversement heureux de votre vie sentimentale surtout si vous êtes célibataire. Le coup de foudre n'est pas loin ! Laissez-vous séduire. **Travail-Argent** : vous recevez des propositions alléchantes. Mais ne vous décidez pas trop vite. Prenez le temps d'étudier le pour et le contre de chaque projet, vous pourriez découvrir quelques vices cachés. **Santé** : soyez vigilant si vous prenez le volant.

Gémeaux

Amour : des soucis vous empêcheront peut-être de vous intéresser trop longuement à votre vie affective. Vous aurez l'esprit ailleurs et vous devrez vous consacrer à un autre secteur pour le moment. **Travail-Argent** : une petite rentrée d'argent, inattendue, sera peut-être à l'ordre du jour. Mais ce n'est pas une raison pour vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ! **Santé** : faites du sport. Bonne énergie.

Cancer

Amour : une dispute suivie d'une réconciliation sont à prévoir ! Ne vous en faites pas, ce sera un mauvais moment à passer mais la stabilité de votre couple ne sera pas menacée. **Travail-Argent** : plus fonceur que jamais, vous vous lancerez dans des entreprises audacieuses. Gare à ceux qui oseront remettre en question vos projets ou qui chercheront à s'y opposer ! Vous êtes une vraie tornade aujourd'hui ! **Santé** : risque de surmenage.

Lion

Amour : les rapports affectifs ne seront peut-être pas simples. L'ambiance pourrait bien devenir électrique. **Travail-Argent** : le climat de la vie professionnelle sera particulièrement agréable. Les tensions ont disparues. **Santé** : vous devrez trouver un moyen de vous détendre.

Vierge

Amour : malgré quelques heurts sans gravité en famille ou encore de possibles problèmes domestiques, vous pourriez connaître de jolis moments amoureux. Profitez-en ! **Travail-Argent** : votre manière d'aborder les problèmes, votre réactivité seront remarquées et des avantages ne sont pas impossibles. Surtout, ne soyez pas trop modeste et acceptez les propositions que l'on vous fera. **Santé** : vous avez une grande énergie !

Balance

Amour : vous souhaitez vivre une relation riche et équilibrée. La confiance sera un élément déterminant. L'amour ne manquera pas à l'appel, il faudra juste que vous soyez un peu plus démonstratif. **Travail-Argent** : rebondissements possibles au travail. Vous aurez sans doute à défendre votre place et vos opinions. Vous qui n'appréciez guère la routine, vous serez servi. **Santé** : vous ne manquerez pas de tonus.

Scorpion

Amour : vous n'aurez d'yeux que pour celui ou celle qui partage votre vie. L'ambiance sera très agréable dans votre couple. Vous ferez de réels efforts pour renforcer vos liens familiaux et donner à votre foyer une base toujours plus solide. Célibataire, vous serez face à un choix cornélien. **Travail-Argent** : ne vous lancez pas dans de nouveaux projets pour l'instant et cantonnez-vous aux travaux que vous maîtrisez bien. Ne vous imposez pas un rythme de travail trop intense. Vous devrez garder l'esprit ouvert et vous laisser aller dans le sens du courant. **Santé** : ménagez-vous des moments de pause pour éviter les coups de fatigue.

Sagittaire

Amour : votre réalisme sera votre force ! Vous aurez des facilités à passer outre les menus défauts... de l'autre comme des vôtres. **Travail-Argent** : des discussions enflammées vont jalonner votre journée. Chassez vos mauvaises habitudes. **Santé** : Il est temps d'évacuer le stress.

Capricorne

Amour : vous ferez preuve d'esprit critique envers votre partenaire. Vous pourriez le blesser. Méfiez-vous des mots trop durs que vous auriez du mal à effacer. **Travail-Argent** : faites un effort pour mettre de l'ordre dans vos affaires. Vous manquez d'organisation et cela risque de se ressentir dans votre travail. Reprenez-vous au plus vite. **Santé** : votre tonus fera des envieux.

Verseau

Amour : vous êtes sur un petit nuage. Vous attendez monts et merveilles des jours à venir et vous ne serez pas déçu. Des moments comme ceux-là, vous en voulez bien tous les jours ! **Travail-Argent** : vous vous mettez en quatre pour donner le meilleur de vous-même. Vos collègues n'en reviennent pas. Vous gagnez leur confiance et leur respect, certains insisteront même pour vous intégrer à de nouveaux projets. **Santé** : faites le point de tous ces petits maux qui vous tracassent.

Poissons

Amour : après des semaines compliquées où vous n'aviez que votre travail en tête, vous devriez profiter d'un moment d'accalmie pour renouer des liens harmonieux avec votre partenaire. **Travail-Argent** : vous avez l'intention de présenter un projet qui vous tient à cœur. Ne foncez pas tête baissée sans avoir au préalable préparé tous les éléments pour convaincre vos partenaires. **Santé** : vous avez besoin de repos.

Solutions

MOTS FLÉCHÉS N° 1850

P	T	R	P	C					
A	R	M	U	R	I	E	R	H	E
I	O	T	A	V	O	C	A	L	
E	N	D	U	I	T	E	A	I	L
C	E	D	A	N	D	I	N	E	
G	I	P	I	N	T	A	D	E	
P	A	L	N	E	T	T	V		
B	A	G	A	G	E	A	P	T	E
L	I	N	O	T	I	R	E	R	
N	E	T	U	B	E	E	S		
M	E	E	T	I	N	G	S	U	
V	E	C	U	S	U	I	T	E	S
N	O	R	M	E	B	O	B		
S	T	E	A	S	T	I	O	N	
U	N	I	R	E	V	U	E		
D	O	R	E	V	I	R	I	L	S
R	E	M	O	U	S	S	E	S	

SUDOKU N° 1516

3	4	8	9	5	2	7	1	6
9	2	7	3	6	1	5	8	4
6	1	5	8	7	4	2	3	9
7	8	1	6	4	9	3	5	2
4	6	2	5	3	8	9	7	1
5	9	3	2	1	7	6	4	8
8	3	9	4	2	5	1	6	7
1	5	4	7	9	6	8	2	3
2	7	6	1	8	3	4	9	5

SUDOKU N° 1517

								9
5		1	3					7
9	2			5				8
		6						5
	4			8				
	8		5	1				2
7			2					4
	1		8					
6	9					3		1

HEURES DE PRIÈRES

HEURES DE MESSE	HEURES DE PRIÈRES MUSULMANES
• Cathédrale : 7H	• Fadiar : 05:58
• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30	• Tisbar : 14:15
• Saint Joseph : 6h30 - 18h30	• Takussan : 17:00
	• Timis : 19:32
	• Guéwé : 20:32

MOTS MÉLÉS EXPRESS N° 1118

Un plat d'Afrique du Nord préparé avec de la semoule de blé

AGREGÉE	ENTENDRE	QUOTA
AGRIPPE	EPISCOPAT	RECUE
AIKIDO	EQUESTRE	SCIER
BRASSE	GRIGOU	SEIGLE
CALISSON	IDOLÂTRER	SOUPE
CAPSULE	IMPAYE	SURSEJOIR
COLLEUR	OURAGAN	TUMÉFIE
DEMOCRATE	PAPETIÈRE	
DEPOTAGE	PIGISTE	
ECAILLURE	PROHIBE	
EMPLIE	PUBERTE	



R	G	S	C	D	E	T	R	E	B	U	P	O	E	S
E	R	O	E	C	E	I	F	E	M	U	T	C	E	C
R	I	U	R	A	P	M	Q	U	O	T	A	E	O	I
T	G	P	D	L	R	P	O	S	E	I	G	L	E	E
A	O	A	N	I	O	A	E	C	L	E	L	B	I	R
L	U	P	E	S	H	Y	A	L	R	E	U	R	L	I
O	R	E	T	S	I	E	U	G	U	A	S	A	P	O
D	A	T	N	O	B	R	A	R	R	S	T	D	M	E
I	G	I	E	N	E	T	S	I	G	I	P	E	E	S
K	A	E	C	C	E	P	I	S	C	O	P	A	T	R
I	N	R	U	E	Q	U	E	S	T	R	E	P	C	U
A	O	E	E	G	A	T	O	P	E	D	U	S	E	S

MOTS MÉLÉS • N° 1117

Ce vêtement à manches courtes était porté aux XIV^e et XV^e s.

HOQUETON

LA GAUCHE AU SÉNÉGAL

Les inepties et contradictions du Professeur Ibou Sané

Dans une interview parue dans le journal Sud quotidien en date du 23 août 2017, le Professeur Ibou Sané, dans le contexte de la création du Mouvement LD-Debout au sein de la LD, se fend d'une "réflexion" centrée sur le positionnement de la Gauche dans l'espace politique et social du Sénégal.

A l'analyse, cette expression malheureuse est un recueil d'inepties et de contradictions.

Le Professeur commence par établir que les partis politiques de Gauche semblent rater à jamais l'occasion de gouverner un jour le Sénégal à cause de leur idée de "révolutionnaires".

Si on commençait par rappeler la signification de la révolution : selon le Larousse, il s'agit entre autres d'un "changement brusque d'ordre économique, moral, culturel, qui se produit dans la société". Et, en effet, le Mouvement LD-Debout, qui est aligné sur les valeurs et objectifs de la LD, ne serait pas malheureux si au Sénégal, nous avions un changement brusque qui permette la réalisation de notre vision : celle d'avoir une société humaniste, solidaire, inclusive, égalitaire et juste, démocratique et participative, patriotique, libre, souveraine et maîtresse de ses ressources, prospère et assurant le libre épanouissement de tous.

Mais, il faut surtout noter que nous avons fait notre mue depuis fort longtemps quand nous avons opté pour une conquête démocratique du pouvoir, en témoigne les participations de notre parti, la LD, à plusieurs élections depuis sa légalisation en 1981.

Et, parce que nous ne sommes pas en déphasage par rapport à la réalité sénégalaise, la LD-Debout qui est un mouvement de rectification au sein de la LD, a choisi, non la révolution, mais de travailler patiemment à la conscientisation accrue des masses afin de faire triompher cette vision d'un Sénégal meilleur à travers un projet de



Pr Ibou Sané

société structuré autour de mesures prioritaires visant, en particulier, la refondation de nos institutions et l'amélioration de la gouvernance économique et sociale.

Le Professeur poursuit pour s'enfoncer en déclarant que les partis de Gauche ont "autant de problèmes parce qu'ils marchent toujours à l'idéologie".

Rappelons encore au Professeur que les idéologies ne sont que des représentations dans lesquelles les hommes vivent leurs rapports à leurs conditions d'existence (culture, mode de vie, croyance), et de ce fait tous les êtres humains ont une idéologie. Au demeurant, le Professeur nous a présenté son idéologie : "La vie, c'est de l'intérêt". Et plus loin, il nous conseille dans ce sens "les partis de Gauche ont tout intérêt à nouer des alliances, ne serait-ce que pour qu'ils y trouvent leur compte et qu'ils permettent aux cadres d'avoir des avantages".

Et c'est le même Professeur qui nous dit quelques lignes plus tard, que "quand ils disent qu'ils travaillent pour les masses... Les hommes politiques au Sénégal travaillent pour eux même, mais pas pour les populations. S'ils travaillaient pour les populations, je vous assure que la gouvernance politique serait magnifique, tout comme celle économique". Et il conclut en ces termes : "les lignes ne bougent pas".

Justement cher Professeur, notre

objectif, c'est de faire bouger ces lignes. Mais le problème est plus profond parce que le phénomène ne semble pas se limiter pas aux seuls hommes politiques : cette hypocrisie n'épargne aucun segment de notre société, y compris certains intellectuels qui n'analysent plus pour éclairer le Peuple mais qui sont plutôt devenus des instruments de l'obscurantisme sociopolitique.

Professeur, nous notre idéologie, ce ne sont pas les avantages personnels; en effet, il y a un intérêt dans notre démarche, celui de l'intérêt général, parce que ce n'est que par la mise en avant de l'intérêt général par ceux qui sont élus pour s'en occuper que la paix, la sécurité et le bien-être de tous peuvent être garantis. Ce n'est qu'en pensant à l'intérêt général que nous pouvons assurer que nos enfants et les futures générations grandiront et vivront dans un pays, un continent et un monde meilleurs que ceux dans lesquels nous vivons aujourd'hui.

Le Professeur continue de s'enfoncer, cette fois-ci dans une contradiction manifeste. Il nous dit que "la plupart des personnes n'ont pas compris que de plus en plus le monde est gouverné par des alliances et des coalitions. Aucun parti, fut-il puissant, ne peut partir seul. Il faut qu'ils sachent que dans un élan unitaire, c'est la seule condition qu'ils participent dans le projet social". Ensuite le Professeur nous dit que "depuis 2000, les partis de Gauche sont des faiseurs de roi, critiquant de ce fait notre participation aux coalitions". Défendant la politique du gouvernement du Président Macky Sall (nous ne lui en contestons pas le droit, au demeurant) le Professeur s'enlise et déride le projet de société de la LD: "Maintenant, à l'intérieur, ils ont une ligne qui prône un peu la future révolution".

Pour rappel, le projet de société de la LD est inspiré des conclusions des Assises nationales et du projet

de Constitution de la CNRI : une aspiration de "future révolution" très partagée par de larges segments de notre Peuple. Puis, toujours dans ce sillage, le Professeur continue : "Or, quand on regarde bien le gouvernement de Macky Sall, c'est l'esprit de masse pour transformer la société pour permettre à l'économie de mieux fonctionner". Ainsi la révolution n'a jamais été faite par une masse ? La révolution, ce n'est pas pour transformer la société ? La révolution, c'est pour ne pas permettre à l'économie de mieux fonctionner ? C'était justement cela que voulait la "future révolution" prônée par les Assises nationales. Et le Professeur atteignit le fonds.

Quand on atteint le fonds, il faut arrêter de creuser, mais cet adage ne marche pas pour notre cher Professeur ; il continue avec une autre contradiction "Certains pensent qu'ils ne sont pas concernés par les projets de Macky Sall, parce qu'ils ne s'y retrouvent pas. Ils n'ont pas de postes". En effet le Professeur nous avait fait comprendre dans un premier temps que nous avions "l'esprit révolutionnaire" et que nous étions "dépassés"; plusieurs lignes plus tard, il dit que nous ne voulons pas la révolution, nous voulons des postes, ce qui nous ramène dans son air du temps de "la vie, c'est de l'intérêt".

Puis le Professeur rappelle à notre mémoire que "c'est Macky Sall qui est élu et c'est lui qui définit la politique de la Nation "et que nous devons simplement souhaiter "qu'il réussisse pour que le Sénégal décolle". Ainsi pour notre cher Professeur, personne n'a droit au chapitre, au débat, et ne peut exprimer une autre vision ! En effet, selon lui, "en Afrique, les gens ne veulent que personne décolle", et "on ne parvient pas à décoller à cause de ces problèmes politiques". Cher Professeur, ce n'est évidemment pas parce qu'il y a des citoyens qui pensent qu'il y a une autre voie pour décoller qu'on n'arrive pas à "décoller", de surcroît quand on est sur une voie (notre système) qui ne nous permet pas de décoller, tel que largement étudié et documenté dans le cadre des travaux et conclusions des Assises nationales.

Et le Professeur nous indiqua notre seule alternative : "renforcer

les partis de l'opposition actuelle... partis politiques (qui) sont contrôlés par les libéraux", oubliant au passage que l'APR est un parti libéral. N'insultez pas notre avenir, Professeur !

Puis, sans crier gare, le Professeur se radicalisa : "Je pense qu'il faut tuer le verre tout de suite pour éviter que la LD explose !". Ce vif intérêt pour la LD nous émeut : nous penserons à vous envoyer une carte de membre, Professeur...

Certainement pour que le Professeur nous aide à nous "inscrire dans la mobilité... (être) dans les alliances... trouver de bons repères et des emplacements". Sinon, notre cher Professeur ne nous rejoindra certainement pas dans l'opposition car "l'opposition ce n'est pas facile. Si vous n'avez pas les moyens, vous ne tenez pas longtemps. Il faut maintenir sa cour. Si vous n'avez pas de base en politique, vous n'avez rien. Or, la base, il faut l'entretenir". Bref, le Professeur nous convie au banquet de l'opportunisme et du clientélisme politiques qui ont fait le lit, de l'indépendance du Sénégal à aujourd'hui, de nos près de 60 années de gâchis en termes d'opportunités ratées de véritable progrès économique et social.

Professeur, notre modèle est différent : il s'agit d'un modèle qui promeut les valeurs positives d'intégrité, de travail et de solidarité, assure la bonne gouvernance, et garantit la séparation et l'équilibre des pouvoirs qui donnent sens à la démocratie et à l'Etat de droit.

Et c'est ce modèle que nous comptons partager avec le Peuple sénégalais, avec l'ensemble des forces politiques et sociales qui partagent notre vision, pour, tel que le décline notre Manifeste du 19 Août 2017, "conduire les véritables changements et les profondes transformations politiques, économiques et environnementales, sociales et culturelles, qu'appelle la situation du pays".

Et, que dès sa genèse notre projet puisse mobiliser une si grande énergie destructrice, même si erratique dans son approche, nous conforte dans sa pertinence. Merci Professeur ! ■

OUSMANE NDOYE

Membre du Bureau politique de la LD
Chargé de l'organisation de la Coordination
des Cadres

Lettre ouverte au Président

Je voudrais me permettre de vous adresser la présente lettre ouverte pour vous remercier tout d'abord d'avoir bien voulu consacrer l'année 2017 à la Culture. Je viens aussi partager avec vous l'attachement et la soif de connaissance des citoyens sénégalais par rapport à leur riche héritage.

A travers les Arts, la Culture et les Sciences, notre pays s'est de tout temps illustré en Afrique et dans le monde. Il en est ainsi pour ne citer que ceux-ci, les legs de feus Doudou Ndiaye Coumba Rose,

Mariama Ba, Ousmane Sembène, Ousmane Sow Huchard, et Cheikh Anta Diop.

Excellence, M. le président de la République

Les citoyens sénégalais ont besoin de s'approprier l'héritage culturel laissé par ces illustres femmes et hommes. Rappelons que certains médias, à travers leurs programmes, se sont déjà employés à valoriser l'histoire du Sénégal. L'année 2017 tire à sa fin et comme événement majeur pouvant marquer le dernier trimestre, il me paraît important de magnifier l'exemplarité de Cheikh

Anta Diop, comme l'a si bien rappelé notre compatriote basée en France, Mme Dieynaba Sar*. Dans la pétition* qu'elle a initié, elle y invite les médias sénégalais à s'impliquer davantage dans la vulgarisation du film documentaire "Kemtiyu, Sëx Anta Diop". Nous sommes nombreux à reconnaître que la vulgarisation du film documentaire des réalisateurs Ousmane William Mbaye et Laurence Attali devrait consolider ces efforts de commémoration et d'enseignement de l'Histoire du Sénégal. Depuis 2016, le travail de commémoration de la vie et de l'œuvre du digne fils de Ceytu a valu aux auteurs des citations et des récompenses tant en Afrique qu'à travers le monde.

Excellence, M. le président de la République

"Kemtiyu Cheikh Anta Diop" est très peu connu des sénégalais pour n'avoir été diffusé que dans quelques cercles restreints. Le ministère de la culture devrait prendre l'initiative de faire mieux connaître Cheikh Anta Diop au Sénégal en procédant à une large diffusion de ce documentaire.

A la suite de Mme Dieynaba Sar, les jeunes du réseau YAHR estiment que la valorisation de notre riche et précieux héritage culturel constitue un atout majeur pour le développement de notre pays et doit figurer en bonne place dans le Plan Sénégal Émergent.

Enfin, Excellence, M. le Président de la République

Les crises récurrentes notées au Sénégal tant dans le domaine de l'Éducation que dans la gestion des rapports interpersonnels entre les différents composants de notre société méritent une attention particulière. Les jeunes du réseau YAHR pensent qu'une meilleure appropriation de l'héritage de ces illustres hommes et femmes aiderait à relever les défis auxquels les sénégalais sont confrontés.

Dans les difficultés comme dans la croissance, le Sénégal est Un, les Sénégalais conscients et prêts à contribuer à son développement, surtout les jeunes. ■

BORSO TALL

Funder and President of the YAHR Network

FOOT - DÉCÈS DE BOUBA DIAKHAO

Le "Prince de Thialy" est parti !

Décédé dans la nuit de jeudi à vendredi, l'ancien international Aboubacar Diop dit "Bouba Diakhao" repose au cimetière de son quartier Diakhao. Les Thiessois sont sortis en masse pour accompagner le "Prince de Thialy" jusqu'à sa dernière demeure.

— GAUSTIN DIATTA (THIES)

"Bouba Diakhao est un homme simple, modeste et qui aime le sport. N'allait pas plus loin. J'ai fait de la boxe et de l'athlétisme, mais j'ai marqué ma vie dans le football sénégalais. Un football qui est malade. Le vrai sportif ne triche pas. Il y a une manière de sélectionner quelqu'un, si nous voulons redresser le football sénégalais (...). Les footballeurs sénégalais sont les meilleurs en Afrique, mais ils ne peuvent réussir. Moi, je n'ai rien gagné dans le football. Le foot sénégalais a reculé et ma nation m'a pénalisé". Ce sont là les derniers mots de Bouba Diakhao sur terre. L'ancien capitaine de l'équipe du Sénégal a fait cette révélation dans une interview accordée à une radio locale, quelques jours avant son décès survenu dans la nuit de jeudi à vendredi. Une foule immense a bravé la forte canicule, après la grande prière de 14 h, pour rendre un vibrant hommage au "Prince" du football thiessois et sénégalais Bouba Diop.



Vainqueur des Jeux de l'Amitié en 1963 avec l'équipe du Sénégal contre la France (2-0), Bouba Diakhao est considéré par Amadou Takhy Sylla comme un "monument" du football sénégalais. "Sous les couleurs du Club olympique thiessois (COT), Bouba a été deux fois finalistes de la Coupe du Sénégal, en 1964 (Olympique de Ngor) et en 1965 (Union sportive de Ouakam). Auparavant, il était difficile pour un joueur de le faire. Malheureusement, il n'a pas pu remporter la Coupe du Sénégal. Mais c'est une icône du football local qui est partie. Personne ne

peut le nier", renseigne-t-il.

Chef de son quartier Diakhao jusqu'à son dernier souffle, Bouba Diakhao était baptisé le "Prince de Thialy" par le défunt reporter sportif Alassane Ndiaye "Alou". Un surnom qui n'est pas fortuit. "C'était un joueur très élégant, doté d'une technique individuelle et collective formidable. Bouba Diakhao était un grand défenseur. Rares sont les attaquants qui le déjouaient. Il évoluait aussi comme milieu de terrain. Bouba a marqué son époque et a fait ce qu'il pouvait faire pour son pays", ajoute le professeur d'histoire venu accompagner son

délégué de quartier jusqu'à sa dernière demeure.

Pour sa part, l'ancien international Alboury Lah soutient que Bouba Diakhao était quelqu'un de très humble et que les jeunes générations doivent s'inspirer de ses œuvres. "Il est parti,

mais il restera à jamais gravé dans nos mémoires. Nous nous sommes inspirés de lui pour devenir des joueurs internationaux. Même un de ses fils fut un ancien international (Younouss Diop). Il était un grand joueur", se remémore le président d'Africa Promo Foot. ■

RÉACTIONS...

YATMA DIOP (FRÈRE DU DÉFUNT)

"Il a laissé une empreinte indélébile"

"Faire un témoignage sur Bouba Diakhao n'est pas chose aisée. Mais il faut comprendre que Thiès se l'est approprié, puisque Bouba est né à Pire (Tivaouane). Par contre, on l'a connu à Thiès. Il a tout fait pour notre papa El Hadj Coly Diop qui est d'origine saint-louisienne. C'est donc une icône de Thiès qui a tourné le dos à son peuple. A Saint-Louis, nous avons notre Golbert Diagne qui représente le 'Pharaon' de Saint-Louis. Je peux dire même que le "pharaon" de Thiès est parti. Il n'est pas parti sur la pointe des pieds. Bouba Diakhao est parti en laissant derrière lui une empreinte indélébile. Il est de la génération des Lamine Diack et a eu toute une vie dévouée au sport. Bouba Diakhao pensait et ne discutait que du sport. Et le sport, c'est quoi ? C'est raffermir les liens et cultiver

une certaine solidarité. Voilà, en quelques mots, la mission à laquelle s'était forgée mon grand-frère tout au long de son séjour sur terre. C'était son credo."

JOE DIOP (SON ANCIEN COACH) "Bouba Diakhao a honoré le Sénégal"

"J'étais son ancien entraîneur au Club olympique thiessois (COT). La disparition de Bouba Diop est une perte pour le mouvement national sportif. Mais c'est une référence qui reste, parce que c'est une dynamique vivante dans le patrimoine culturel et sportif national. Cet amoureux du football qui est parti doit servir d'exemple à la jeunesse. Ce défenseur central évoluait aussi au milieu du terrain et a commencé à connaître une carrière internationale sous Raoul Diagne, fils de Blaise. Bouba Diakhao a honoré le Sénégal lors des Jeux de l'Amitié. Pour moi, la mort n'existe pas. Il a quitté ce monde et est rentré là où il va s'éterniser et se perpétuer." ■

REVUE TOUT TERRAIN

FOOT - TRANSFERT - FC BARCELONE Ousmane Dembélé a signé



Attendue depuis plusieurs jours, la signature d'Ousmane Dembélé à Barcelone sera effective lundi, après que le jeune international français a satisfait à la traditionnelle visite médicale. Le club catalan a confirmé vendredi avoir trouvé un accord avec le Borussia Dortmund pour le transfert de l'attaquant formé à Rennes, pour 105 millions d'euros. Selon nos informations, les bonus inclus dans la transaction (dont certains, obligatoires, vont permettre au Barça d'étaler une partie du versement de l'indemnité de transfert) pourraient faire grimper ce montant à 145 millions.

BORDEAUX

Malcom, une offre 50 M€ à venir ?

Bordeaux va-t-il pouvoir résister pour Malcom (20 ans, 3 matchs et 2 buts en L1 cette saison) ? Comme nous (maxi-foot.fr) vous l'indiquions jeudi, le club aquitain veut conserver et même prolonger son jeune talent brésilien. Mais problème, le Borussia Dortmund va passer à l'offensive sur ce dossier après le départ d'Ousmane Dembélé pour le FC Barcelone. D'après les informations de la

radio RMC, la formation allemande prépare une proposition à 50 millions d'euros pour Malcom ! Même si Bordeaux aurait refusé une offre de 35 millions d'euros en provenance de Wolfsburg, cette probable approche de la part de Dortmund s'annonce difficile à repousser...

LILLE

Grosse colère de Bielsa face à la presse

Présent en conférence de presse ce vendredi, Marcelo Bielsa a été interrogé sur les récentes blessures de Kevin Malcuit, Thiago Mendes et Yassine Benzia. Et donc une éventuelle trop grosse charge de travail durant l'intersaison. Irrité, l'entraîneur du LOSC a piqué une vraie colère. "Pardonnez ma vanité mais cela fait 30 ans que j'interprète les intentions des journalistes. Je sais qui veut vraiment parler de foot et qui ne veut pas. Le visage et la gestuelle sont déjà des indicateurs, a d'abord rétorqué El Loco. Vous ne savez pas interpréter les données. Vous cherchez un conflit là où il n'y en a pas. Quand il n'y a pas d'info, on crée l'info en essayant d'opposer les membres d'un groupe, en l'occurrence le staff et les joueurs. Je vais faire tout mon possible pour éviter qu'un média divise le groupe que je dirige. Votre objectif est de chercher comment vous allez nous diviser. Ce procédé est destructeur", a poursuivi le technicien argentin, très remonté. A Angers dimanche, Bielsa pourra toutefois compter sur Malcuit, remis de sa blessure à la cuisse.

PSG

Di Maria, 35 M€ refusés du Barça

La tendance se confirme pour Angel Di Maria (29 ans, 3 matchs en L1 cette saison). Courtisé par le FC Barcelone lors de ce mercato d'été, l'ailier du Paris Saint-Germain ne devrait pas bouger. Selon les

informations du quotidien espagnol As, le club de la capitale a repoussé une offre de 35 millions d'euros de la part de la formation ibérique pour l'international argentin. Comme prévu, le président francilien Nasser Al-Khelaifi n'aurait absolument pas l'intention de se séparer de Di Maria, qui figure toujours dans les plans de l'entraîneur Unai Emery. Malgré tout, le Barça devrait revenir à la charge avec une nouvelle proposition plus importante.

FOOT - C3

Pogba, meilleur joueur !



Ils étaient trois joueurs de Manchester United à briguer le titre de meilleur joueur de la Ligue Europa en 2016-2017, c'est finalement Paul Pogba (24 ans) qui a eu le dernier mot ! Le Français, buteur en finale de la compétition face à l'Ajax Amsterdam (2-0) en mai dernier, comptabilise 140 points et devance ses deux partenaires Henrikh Mkhitaryan (28 ans) et Zlatan Ibrahimovic (35 ans), qui ont respectivement reçu 129 et 109 points. Une belle récompense pour Pogba !

FOOT - C3 - PHASE DE POULES

Le tirage complet !

Le tirage au sort de la phase de poules de la Ligue Europa a eu lieu ce ven-

dredi à Monaco. Si l'Olympique de Marseille a hérité d'un groupe à sa portée, l'Olympique Lyonnais et Nice, en revanche, vont devoir se montrer très sérieux pour franchir le premier tour de la C3.

Groupe A : Villarreal, Maccabi Tel-Aviv, Astana, Slavia Prague.

Groupe B : Dynamo Kiev, Young Boys Berne, Partizan, Skënderbeu.

Groupe C : FC Braga, Ludogorets Razgrad, Hoffenheim, Istanbul Basaksehir.

Groupe D : Milan AC, Austria Vienne, Rijeka, AEK Athènes.

Groupe E : Lyon, Everton, Atalanta, Apollon Limassol.

Groupe F : Copenhague, Lokomotiv Moscou, Cologne, Zlín.

Groupe G : Viktoria Plzen, Steua Bucarest, Hapoel Beer-Sheva, Lugano.

Groupe H : Arsenal, BATE Borisov, Sheriff Tiraspol, Crvena Zvezda.

Groupe I : Salzbourg, Marseille, Vitória Guimarães, Konyaspor.

Groupe J : Athletic Bilbao, Hertha Berlin, Zorya Luhansk, Östersund.

Groupe K : Lazio Rome, Nice, Zulte-Waregem, Vitesse.

Groupe L : Zénith Saint-Petersbourg, Real Sociedad, Rosenborg, Vardar.

FRANCE - 4E JOURNÉE

Vendredi
Paris-SG - Saint-Étienne 3-0

Samedi

15h15 Nantes - Lyon

18h Bordeaux - Troyes

Dijon - Montpellier

Amiens - Nice

Caen - Metz

Toulouse - Rennes

Dimanche

13h Guingamp - Strasbourg

Angers - Lille

19h Monaco - Marseille

ANGLETERRE - 3E JOURNÉE

Samedi

11h30 Bournemouth - Manchester City

14h Huddersfield - Southampton

Watford - Brighton
Crystal Palace - Swansea
Newcastle - West Ham
16h30 Manchester United - Leicester
Dimanche
12h30 West Brom - Stoke
Chelsea - Everton
15h Liverpool - Arsenal
Tottenham - Burnley

ESPAGNE - 2E JOURNÉE

Vendredi

Real Sociedad - Villarreal 3-0

Bétis Séville - Celta Vigo 2-1

Samedi

16h15 Alavés - FC Barcelone

18h15 Levante - La Corogne

Gérone - Malaga

20h15 Las Palmas - Atlético Madrid

Dimanche

16h15 Eibar - Athletic Bilbao

Espanyol - Leganés

18h15 Getafe - FC Séville FC

20h15 Real Madrid - Valence

ITALIE - 2E JOURNÉE

Samedi

16h Genoa - Juventus

Benevento - Bologne

18h45 AS Rome - Inter Milan

Dimanche

16h Torino - Sassuolo

18h45 AC Milan - Cagliari

Naples - Atalanta B

Chievo Vérone - Lazio Rome

Fiorentina - Sampdoria

Spal - Udinese

Crotone - Hellas Vérone

ALLEMAGNE - 2E JOURNÉE

Vendredi

FC Cologne - Hambourg 1-3

Samedi

13h30 Werder Brême - Bayern Munich

Augsbourg - M'Gladbach

Leverkusen - Hoffenheim

Eintracht Francfort - Wolfsburg

Stuttgart - Mayence

16h30 Dortmund - Hertha Berlin

Dimanche

13h30 RB Leipzig - Fribourg

16h Hanovre - Schalke

AFROBASKET FÉMININ 2017 - CAMEROUN / SÉNÉGAL (58-71)

Les Lionnes retrouvent le Mozambique en demies

Le Sénégal s'est qualifié en demi-finales de l'Afrobasket féminin Bamako-2017, en battant le Cameroun (71-58) en quarts de finale, ce vendredi. Les Lionnes rencontrent le Mozambique, ce samedi soir (20 h 45).



LOUIS GEORGES DIATTA

La bataille de Lionnes à Bamako, ce vendredi, a été remportée par les Sénégalaises. La victoire (58-71) a été acquise au bout d'un rude combat. L'équipe sénégalaise a fait face à une sélection camerounaise très coriace.

Ainsi, le Sénégal affronte ce samedi soir (20 h 45) le Mozambique qui a créé la sensation en éliminant l'Angola (61-47) qui

faisait partie des favoris de la compétition. Cette affiche s'annonce comme une revanche pour les Mozambicaines qui avaient été défaits par les Sénégalaises en matches de poule (76-67) lors de la 2e journée.

La bande à Aya Traoré doit revoir son jeu, surtout éviter les pertes de balles. Les filles du coach Tapha Gaye, qui avaient un avantage de 23 points à la mi-temps, n'ont finalement gagné que par un écart de neuf longueurs.

La première demi-finale mettra aux prises le Nigeria au pays organisateur le Mali (18 h 30). En ouverture des quarts de finale, les D-Tigers ont disposé facilement de la Côte d'Ivoire sur le score de 98 à 48. Un peu plus tard, les Aigles ont écarté l'Égypte (50-90).

Le Sénégal confirme sa suprématie

Les Lionnes de la Teranga ont confirmé leur suprématie sur les Indomptables qu'elles avaient déjà

battues en finale de l'édition 2015, chez elles. Le match a démarré tambour battant. Les Camerounaises ont tenté de prendre les devants en menant d'entrée (5-2). Mais la réplique du Sénégal n'a pas tardé. Les championnes d'Afrique en titre ont fini, à force de pousser, par remporter le premier quart-temps (11-13). Après des tentatives de tirs primés manquées, elles ont opté pour le jeu intérieur. Un choix qui a donné satisfaction, car le Sénégal a repris le match en sa faveur. Avec une bonne défense, Aya Traoré et ses coéquipières sont allées à la pause avec un avantage de 12 points (20-32).

Le troisième quart-temps commence bien pour le Cameroun qui mène (14-9) à 3 minutes de la fin. Mais c'est sans compter avec la dextérité d'Oumoul Khaïry Thiam. L'aïllière a réussi un panier à 3 points qui a sonné le réveil de son équipe. La formation sénégalaise a fini par remporter ce quart-temps avec 6 points de différence (17-23). Malgré 18 points de retard, le Cameroun n'a pas dit son dernier

mot. Les filles du coach Guy Jean Faustin Moudio, avec en tête de file Ramsès Lonlack, toutes griffes dehors, ont tenté de revenir dans la course. Mais trop tard, car leur domination au quatrième quart-temps (21-16) ne leur a pas permis de rattraper le Sénégal qui a manqué la plupart de ses tentatives.

Lonlack (33 minutes de jeu) a été co-meilleure marqueuse avec Astou Traoré (36 minutes de jeu) pour avoir inscrit 21 points chacune. Mais la Camerounaise a été plus présente sur les rebonds avec 9 unités, contre 5 pour Ndèye Sène. ■

Résultats

Vendredi

Côte d'Ivoire - Nigeria 43-98

Mozambique - Angola 61-47

Égypte - Mali 50-90

Cameroun - Sénégal 58-71

DEMI-FINALES

Samedi

18h30 Nigeria - Mali

20h45 Mozambique - Sénégal

ASTOU TRAORÉ, AILLIÈRE DU SÉNÉGAL

"Une finale contre le Mozambique"

Après un match très difficile contre le Cameroun, les Lionnes ont su monter en puissance et dominer la rencontre. Astou Traoré estime, au micro de wiwSPORT.com, que le match contre le Cameroun était difficile : "On savait qu'on allait jouer un match difficile, parce que tout le monde veut se qualifier en finale. Et aussi nous sommes les championnes en titre et tout le monde veut gagner le Sénégal. On a pris toutes nos dispositions."

Pour le match de ce samedi contre le Mozambique en demies, elle affirme que le Sénégal va jouer une finale. "Pour moi, on va jouer une finale contre le Mozambique, mais pas une demi-finale. On a battu le Mozambique en matches de poule, mais cela ne veut rien dire. Demain (ce samedi, NDLR) on viendra avec un autre Sénégal", dit l'aïllière sénégalaise. ■

(WIWSPORT.COM)

FOOT - TRANSFERTS - CELTA VIGO

La presse espagnole annonce un accord Celta-OL pour Pape C. Diop !

L'Olympique Lyonnais pourrait annoncer dans les prochaines heures une nouvelle recrue. Selon As, le milieu de terrain du Celta Vigo Pape Cheikh Diop devrait bien débarquer dans le Rhône cet été.

L'Olympique Lyonnais est en passe de finaliser une nouvelle arrivée. Après avoir déjà enrôlé Marçal, Bertrand Traoré, Marcelo, Mariano Diaz, Ferland Mendy et Kenny Tete, l'OL s'apprête à accueillir un nouveau milieu de terrain. Selon As, le club rhodanien et le Celta Vigo auraient trouvé un accord pour le transfert du milieu sénégalais du Celta Vigo Pape Cheikh Diop (20 ans).

Si la clause libératoire du joueur était fixée à 30 millions d'euros, le quotidien espagnol révèle que le club rhodanien aurait transmis une offre estimée à 10 millions d'euros plus 4 millions de bonus. Une opération qui représenterait tout simplement la plus grosse vente de l'histoire du club espagnol. Côté lyonnais, on

bouclerait ainsi un dossier sensible depuis les départs conjugués de Maxime Gonalons et Corentin Tolisso cet été.

Ce vendredi, à l'issue du tirage au sort de la Ligue Europa, Jean-Michel Aulas avait précisé qu'il essayait de finaliser une dernière opération. Ce serait donc chose faite ce soir. De son côté, Diop n'a pas effectué le voyage avec son équipe pour Séville, attendant que sa situation personnelle se règle. L'international espagnol U19 s'apprête donc à découvrir la Ligue 1 dans les prochaines heures. La saison dernière, Pape Cheikh Diop avait disputé 22 matchs en Liga avec le Celta. L'Olympique Lyonnais tiendrait ainsi sa septième recrue estivale. ■

(FOOTMERCATO.NET)

BRÈVES

FOOT - MERCATO - NEWCASTLE

Henri Saivet recalé par le TFC

Ça ne s'arrange toujours pas pour Henri Saivet. Prie de quitter Newcastle, l'international sénégalais vient de recevoir un autre coup. Selon des informations, Toulouse Football Club (TFC) aurait refusé d'accueillir Henri Saivet dans le cadre d'un transfert. L'ancien milieu de terrain de Bordeaux (26 ans) a été proposé par un agent mandaté par les Magpies. Mercredi dernier, le coach de Newcastle, Rafaël Benítez, l'a aligné pour la première fois de la saison. C'était en 32es de finale de la League Cup anglaise.

FOOT - TRANSFERTS - FC METZ

Hambourg vise Opa Nguette

Le pouvoir d'attraction des jeunes éléments formés en France auprès des clubs allemands se confirme semaine après semaine. Alors que les Augustin, Harit, Zagadou ont déjà quitté l'Hexagone cet été pour rejoindre des clubs de Bundesliga, un autre joueur pourrait les imiter. L'attaquant du FC Metz Opa Nguette (23 ans), auteur d'une saison solide l'an dernier, fait l'objet depuis plusieurs jours d'un intérêt concret d'Hambourg. Ainsi que de l'Eintracht Francfort, club qui a déjà recruté son ancien coéquipier Simon Falette. Hambourg serait en train de finaliser

l'envoi d'une première offre à hauteur de quelque 2,5 M€ pour recruter l'ex-Valenciennois. Il pourrait être imité rapidement par Francfort. Le profil de l'ancien international U20 est également étudié par Mayence.

FOOT - TRANSFERTS - FC METZ

Habib Diallo reste à Brest

Habib Diallo va rester à Brest. Déjà prêté par Metz au club breton pendant les six derniers mois, l'attaquant y retourne pour la saison à venir. Le Sénégalais de 22 ans avait marqué sept buts en 16 matches de Ligue 2.

FOOT - TRANSFERT - BELGIQUE

Simon Diédhiou file en D2

Dans le sens des départs, les Gantois se séparent de Simon Diédhiou. Le joueur a signé avec OHL, déclare le club louvaniste relayé par la RTBF. En effet, La Gantoise a accordé un bon de sortie à son attaquant Simon Diédhiou qui évoluera pour les deux prochaines saisons à OH Louvain en Proximus League, a communiqué le club louvaniste relayé par la RTBF. Le Sénégalais de 26 ans a signé un contrat de deux ans, plus option pour une saison supplémentaire. L'attaquant était arrivé à Gand en janvier de l'an dernier en provenance du club norvégien de Haugesund, mais il n'aura pas vraiment pu convaincre chez les Buffalo's. Prêté à l'Excel Mouscron la saison dernière, il aura inscrit 6 buts et délivré 7 passes.

FOOT - FRANCE

Deux doublés sénégalais

Les Sénégalais se sont régalés ce vendredi lors de la 5e journée de Ligue 2 française et la 4e journée de National. Abdoulaye Sané et Sidy Sarr ont marqué chacun un doublé. Le premier, international A et ancien attaquant de l'As Douanes, a inscrit ses deux buts en seconde période (67e, et 88e) sur le terrain d'Avranches. Red Star s'est imposé (1-3) dans ce match de National. Quant à Sidy Sarr, il a crucifié Sochaux en première mi-temps (28e et 32e) en championnat de L2. Son équipe, Châteauroux, a finalement corrigé Sochaux à domicile (1-5). Sarr, ancien du Stade de Mbour, a été vice-champion d'Afrique avec les U20 du Sénégal en 2015.

FOOT - LIGUE EUROPA

Gana, Baldé Diao et Alfred Ndiaye édifiés

Les Sénégalais engagés en Ligue Europa connaissent leurs poules depuis ce vendredi. Le tirage effectué à Monaco place Idrissa Gana Guèye d'Everton dans le groupe E. L'ancien lillois va défier Lyon, Atalanta et Apollon Limassol. Keita Baldé Diao et la Lazio Rome sont logés dans le groupe K, en compagnie de Nice, Zulte-Waregem, Vitesse. Alfred Ndiaye (Villarreal) partage le groupe A avec Maccabi Tel-Aviv, Astana, Slavia Prague.